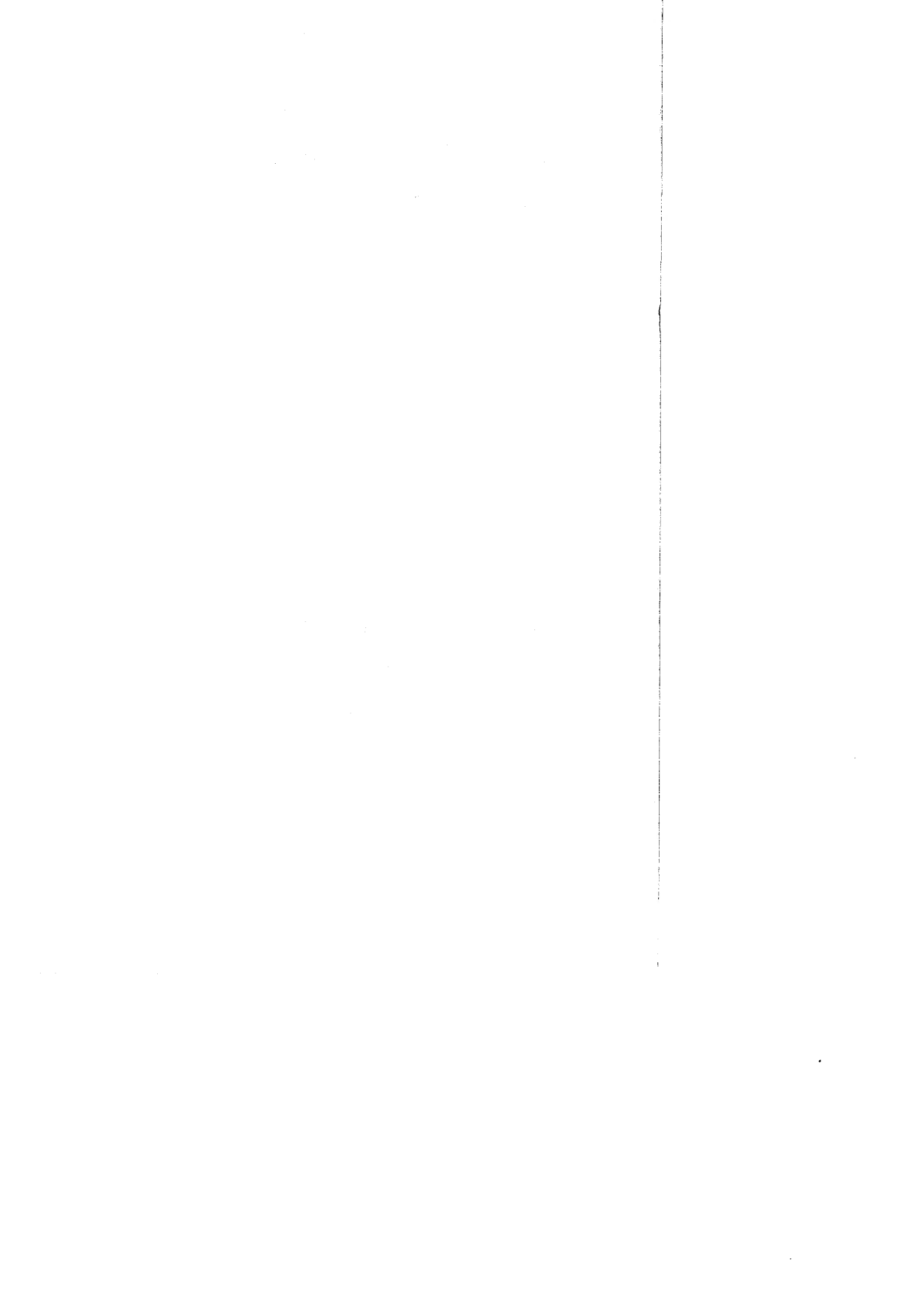


NOIR & ROUGE

ALGÈRIE (suite) • 36



Cahiers d'études

Anarchistes - Communistes

PERIODICITE : TRIMESTRIELLE

DE L'ATTITUDE RELIGIEUSE

Tous les hommes sont-ils, au fond, religieux ? Y compris les révolutionnaires de toutes tendances sans oublier, bien entendu, les anarchistes ? On pourrait se poser la question, devant notre insistance à nous raccrocher aux mythes, aux belles images rassurantes, voire radieuses, à projeter devant nos yeux lassés (et devant de jeunes regards plus confiants, et là c'est plus grave) la vision de paradis idéologiques soutenus par une « foi » en forme de dogme. Il n'est pas question ici de revenir en détail sur les articles de Baldelli (la foi anarchiste) et Martin (la raison anarchiste) parus dans le numéro 34 de nos cahiers ; ces camarades ayant déjà bien débroussaillé la question, il suffit de se reporter à leur controverse pour en tirer le profit résultant de toute confrontation lovale. Et puis tel n'est pas mon propos. En deçà des arguments philosophiques « pour » ou « contre » la foi anarchiste, et je dis tout de suite que notre camarade Martin exprimait notre position d'extrême scepticisme envers toute foi, fût-elle anarchiste (et surtout envers celle-là), les présentes réflexions n'ont d'autre prétention que de fournir la matière d'une sorte d'éditorial car elles sont inspirées, tout bonnement, par l'actualité. Et tant pis si c'est « être à la mode », la mode révolutionnaire bien sûr et ne pas confondre, que de parler « Hongrie » par exemple ou « Provos » ; on nous rendra d'ailleurs cette justice que nous n'avons pas encombré nos colonnes avec cette dernière question, à propos de laquelle on a coupé les cheveux, et les barbes, en quatre...

La base, toute accidentelle, de cet article a été fournie par les arguments entendus au cours d'une récente réunion d'I.C.O. (1) qui groupe, rappelons-le en passant, des camarades venant d'horizons divers mais unis dans une commune dénonciation des « organisations traditionnelles » de la classe ouvrière, à savoir partis et syndicats, et surtout dans une commune volonté d'information et de liaison, afin de déterminer les formes de lutte propres aux travailleurs. Je résume, certes, mais je dois dire, toujours en passant, que le contact avec certains camarades ne se réclamant pas forcément de l'anarchisme, mais qui parfois agissent de façon aussi libertaire que nous quand ce n'est plus, n'a rien de dangereux pour notre « pureté » idéologique, au contraire. Le tout est de savoir *qui* l'on fréquente. Mais passons. Toujours est-il que nous discussions du dixième anniversaire du soulèvement hongrois et un débat, fort intéressant, était ouvert sur les motivations et le caractère de l' « explosion » d'octobre 1956, à Budapest. Et nous fûmes bien obligés de constater qu'en cette occasion

comme en d'autres (nous verrons lesquelles plus loin) les mythes quasi religieux que les révolutionnaires de tous bords se sont forgés gardent encore leur force négative : la question est de savoir si nous aurons le courage élémentaire, ou plutôt le simple bon sens de dénoncer ces mythes, quittes à déranger le ronron de nos chères habitudes au risque de nous faire « mal voir » de beaucoup, y compris nos propres camarades. Car si, sur la question hongroise, on peut dire que ce sont plutôt les marxistes, ou les ex-marxistes de différents groupes, qui ont le plus « brodé », nous autres, anarchistes, n'avons rien à leur envier, sur la question espagnole par exemple : chacun a sa chasse gardée, sa Terre promise, « sa » Révolution, nous découpons l'Histoire en belles tranches que nous assaisonnons avec nos propres sauces...

Sur la Hongrie : il y a 10 ans, c'était le soulèvement de Budapest. En cette fin d'année, l'actualité est faite plutôt d'anniversaires — l'Octobre hongrois, le Novembre algérien de 1954 — ce qui ne prouve pas qu'il faille les passer sous silence, non, mais la glorification pure et simple comme le dénigrement systématique peuvent être évités. Ainsi de la révolution algérienne : nous y rendons hommage à notre manière, en étudiant l'autogestion dans ce pays et en essayant de ne pas la magnifier ; le mythe contraire consisterait à se désintéresser de cette expérience sous le prétexte que l'Algérie n'est pas anarchiste. Ainsi de l'Octobre hongrois : pour les gens du Parti (je parlais tout à l'heure des mythes des révolutionnaires, mais l'attitude religieuse se retrouve aussi, et avec quelle force, chez les communistes ; attitude n'est même plus le mot, disons plutôt esprit, milieu religieux, et à ce sujet consulter le « Nouvel Observateur », n° 106, qui dans l'article « Voici comment vous êtes catholique » établit souvent, de plaisante façon, le rapport entre Eglise et P.C., leur parallélisme...), c'était une insurrection fomentée par les Américains aidés des fascistes de tout poil, une « contre-révolution » comme disent les journaux de Kadar, et si les excès du stalinisme servent à expliquer un certain mécontentement, il reste entendu qu'on ne saurait trouver nul révolutionnaire parmi les insurgés, mais seulement quelques travailleurs « abusés » guidés par les agents de la réaction internationale !

Ceci est le mythe communiste, oui, mais n'avons-nous pas tendance à maintenant y opposer celui d'une Révolution dure et pure, quasi sacrée ? Je dis cela en revenant sur la discussion ouverte à I.C.O. (2) sur le chauvinisme antirusse pendant l'insurrection, un camarade hongrois le niant, un autre le soulignant ! Alors qu'il semble probable qu'il y eut réellement une certaine haine contre les Russes (n'oublions pas toutefois les fraternisations du début entre insurgés et tankistes de l'Armée dite rouge) compréhensible par les contraintes de tous ordres de l'empire stalinien envers la Hongrie. Je ne pense pas que constater un tel fait soit amoindrir la révolution hongroise, mais pourquoi le nierions-nous par principe ?

En fait je crois qu'il y eut *de tout* dans cette insurrection, comme dans toute insurrection, et je ne pense pas que ce soit rendre un bon service à la révolution hongroise que de l'idéaliser. Certes, je sais qu'à force d'« objectivité » on peut aussi abstraire son jugement et les faits eux-mêmes, mais nous devons tout de même pouvoir examiner des événements vieux, maintenant, de dix ans en gardant un sang-froid d'autant plus grand que le tonnerre des chars russes ne l'a point dérangé...

Justement, après dix ans, que savons-nous au juste de ces tragiques moments ? Eh bien ! Malgré toute la littérature consacrée à la question hongroise, on peut considérer que nous ne connaissons encore pas grand-chose. Bien sûr, les événements sont, en gros, reconstitués et il y eut tout de même quelques analyses, quelques reportages valables de par le monde, mais constatons-le aussi : chacun tire les malheureux ouvriers hongrois à soi, s'annexe leur révolte et recompose les événements avec des « si » : si une direction, un parti révolutionnaire avaient guidé les insurgés, tout aurait changé, disent par exemple les trotskystes en déclarant néanmoins que les faits ont justifié leurs thèses, comme de bien entendu. C'est par respect envers le sacrifice des insurgés de Budapest, par volonté aussi de soustraire leur héroïque sursaut aux pattes sales des Lecanuet et autres « démocrates », quand ce ne sont pas les petits fascistes du mouvement « Occident » (pour tous ces salopards, le sang ouvrier est parfois si précieux...), c'est enfin par honnêteté tout simplement que nous devons nous efforcer de rendre à la révolution hongroise, quand nous en parlons, sa vraie place : celle d'un fait politico-social de portée internationale et primordial dans la lutte des opprimés, mais surtout pas celle réservée aux icônes, même illuminées par la flamme de notre « foi » révolutionnaire...

J'ai parlé d'une certaine « transfiguration » de la révolte hongroise, nous pourrions également examiner notre attitude, nos jugements envers un autre fait, moins tragiquement important certes mais dont on a aussi beaucoup parlé, la question des « provos ». A cette occasion, on peut bien dire que c'est aux anarchistes de battre leur coule car, quelle que soit la sympathie que l'on peut avoir pour leur mouvement, il semble que nous les ayons vus un peu vite présents dans trop de manifestations, nous leur avons donné une importance qui satisfaisait notre révolutionnarisme certes, mais que la réalité des faits justifiait moins. L'exemple précis en est la quasi-insurrection d'Amsterdam de juin dernier où, pour faire entrer de force certains événements dans le cadre de notre théorie anarchiste (et le signataire de ces lignes tout le premier), nous avons attribué aux provos une place qu'ils n'avaient pas dans les manifestations ouvrières, suivies de violences qui furent plutôt le fait de jeunes gars appartenant à un « lumpenproletariat » en colère. Cela veut-il dire pour autant que nous dénions toute influence, tout côté intéressant aux provos ? Pas le moins du monde. Nous espérons même revenir plus en détails sur ce sujet quand nous en aurons la place et puis il serait amusant de relever les âneries commises par certains journaux « dans le vent » (3). Mais cessons de nous faire du cinéma et surtout de vouloir « coiffer » à tout prix ce mouvement. Ajoutons par là-dessus que nous apprécions peu les conseillers municipaux, fussent-ils aussi sympathiques que Bernard de Vries, leader (!) « provo »...

On pourrait certes allonger la liste des questions envers lesquelles notre attitude tend à une certaine religiosité si nous n'y prenons garde, mais je ne puis éviter de mentionner le sujet cher à nos cœurs d'anarchistes : l'Espagne. Et il est vrai que nous sommes sensibilisés à cette question, que nous y trouvons matière à maints articles, études, discussions. Certains camarades ne font d'ailleurs pas que de la théorie et payent parfois durement leur « sensibilisation » : sans crier aux martyrs, rappelons l'arrestation récente de cinq camarades de la Fédération Ibérique des Jeunesses Libertaires. Mais si nous nous moquons du « encore l'Espagne ! » qui peut accueillir les travaux des libertaires

(et nous n'avons pas fini de parler de l'Espagne, ça non), nous ne pouvons nous empêcher d'être inquiets envers cette sorte de sclérose intellectuelle qui saisit tant d'anarchistes dès qu'il s'agit d'étudier, pour en tirer profit et c'est normal, nos erreurs et déviations du passé. Pour encore trop de camarades, et pas forcément les « anciens » qui l'ont faite, la Révolution espagnole se pare d'un halo sacré qui interdit toute étude critique. Et un homme comme Vernon Richards, qui prit autrefois la peine d'écrire un livre que nous voudrions, que nous espérons publier : « Leçons de la révolution espagnole », se voit rappeler à l'ordre en nos propres milieux sous le prétexte que son bouquin risque de « démobiliser » alors que nous devrions plutôt étudier ce que notre théorie a d'enthousiasmant... Comme si l'enthousiasme ne se réchauffait pas *précisément* au contact de la réalité, de la vérité ! Et tant mieux si tout ne nous fait pas plaisir ; avons-nous jamais soutenu que l'anarchisme était la résolution, la finalité de toute chose, le bonheur garanti pour tous les hommes ? Si oui, nous entrons alors en religion, et le curé anarchiste nous semble aussi détestable que le curé de métier. Même s'il porte une soutane rouge et noire.

Voyons une critique qui peut être faite. J'ai parlé d'I.C.O. au début de cet article et ai aussi employé le mot « idéologie » plusieurs fois. Cela me rappelle les discussions que nous eûmes il y a quelques années au sein de ce groupe à propos de cette question, plusieurs camarades reprochant précisément aux anarchistes d'avoir choisi, eux aussi, une idéologie avec tous les dangers de dogme encourus par un tel choix. Et certes, nous le voyons, ce danger existe. Mais l'anarchisme n'est pour nous que la conjonction d'un ensemble de données philosophiques, sociales, d'un mode de vie, d'un comportement qui nous semblent sinon les *meilleurs*, du moins les moins mauvais. C'est pourquoi il nous paraît inutile, dangereux et plus encore ridicule d'idéaliser l'anarchie ou, plus prosaïquement, les réalisations anarchistes quand ce ne sont pas, plus absurdement, nos organisations. Comme si l'anarchie était un but en soi, comme si le triomphe des organisations libertaires, qui ne sont que *des outils*, se substituait aux règles simples que nous nous sommes choisies et nous nous voyons mal criant : « Vive la Fédération Anarchiste ! » ou mieux encore « Vive Noir et Rouge ! » On nous dira que les trotskystes, gens sérieux comme on le sait, crient bien, eux, tout un après-midi « Vive-la-Qua-trième-Internationale ! » dans les rues de Liège (4), ce qui est attitude de religion pure. Certes, mais nous nous défions tout autant d'administrer l'anarchisme en pilules, en piqûres ou en cours. Tout doit être étudié, discuté, soupesé et un débat, même désordonné, nous semble préférable au meilleur « professeur ». Et combien une libre assemblée de jeunes, et de moins jeunes, comme nous en vîmes cet été au camping international libertaire de St-Mitre, a de valeur formatrice (y compris par les questions soulevées, parfois sans réponse, les doutes émis) par rapport aux savantes causeries d'un orateur qui risque de raser tout le monde ou pire d'endormir tout sens critique chez « l'élève » d'un quelconque cours du militant. On voit ainsi notre désaccord avec la formule du « cours de formation anarchiste » et je crois qu'il ne faut pas cacher ce désaccord.

Souvenir personnel : je me souviens avoir autrefois subi des cours de formation militante où de soi-disants professeurs, choisis par eux-mêmes d'ailleurs, nous injectaient le Communisme libertaire en douze séances : après cela, on pouvait recevoir sa carte de membre du Parti, pardon, de la Fédération Commu-

niste, Libertaire. Pourquoi ce qui était critiquable et — justement — critiqué en 1953 ne le serait-il plus en 1966 ? Et le côté *dogmatique* de tels cours ne nous fait-il pas penser, nous y revenons, à la religion ?

Toujours dans les mythes : le syndicalisme. Nous y reviendrons un jour plus longuement car la question est complexe ; disons tout de suite que nous ne promettons nulle panacée, de ce côté-là non plus. Nous pouvons toutefois affirmer qu'en ce domaine également les anarchistes ont de quoi réfléchir, car entre le sacro-saint anarcho-syndicalisme et sa centrale (sic) qui-résoudront-tout et l'illusion consistant à se laisser doucement embrigader dans les appareils réformistes en place sous le prétexte, classique, d'y « défendre nos idées » alors que nous devrions savoir depuis longtemps que le boulot de tout appareil est justement *d'absorber* tout naïf qui s'y laisse prendre, entre ces deux choix, dis-je, nous prétendons que les anarchistes peuvent et doivent trouver une autre voie, et tant mieux s'ils ne s'y retrouvent pas seuls. Nous essaierons, péniblement, de trouver laquelle, en évitant toutefois de bâtir du neuf avec des matériaux usés, archi-usés : une « nouvelle » centrale syndicale par exemple. Celles qui existent suffisent déjà à notre malheur et la religion syndicaliste ne nous tente guère, même si nous possédons parfois la carte de « fidèle »...

En somme, et je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre, nous n'avons pas la foi, nous ne croyons en rien, pas même en l'Anarchie. Nous sommes malheureux car, pour nous, toutes les questions ne sont pas résolues, et ce ne sont pas de grands mots (le mot Révolution par exemple) qui nous donneront la bienheureuse béatitude. Il y a toutefois une nuance : on peut ne pas « croire » à la Révolution mais toujours faire « comme si », c'est-à-dire envisager la possibilité de ne pas voir la Révolution de son vivant tout en restant disponible dans le cas de son déclenchement, cela évite les désillusions. C'est aussi meilleur pour les nerfs. Dans les premiers numéros de cette revue, nous affirmions vouloir attaquer nos propres tabous, je crois que nous nous servions aussi de grands mots. Disons plus simplement, et plus modestement, que nous devons tendre à cesser cette sorte d'autocensure pratiquée par tout « révolutionnaire » dans ses écrits, nous éviterons peut-être ainsi d'écrire de nouveaux catéchismes.

C. LAGANT.

(1) Informations Correspondance Ouvrière. P. Blachier, 13 bis, rue Labois-Rouillon, Paris 19^e.

(2) Voir le détail de cette discussion dans le n° 54 d' « I.C.O. » novembre 66 (p.p. 6 et 7).

(3) Exemple : dans le « Figaro Littéraire » (n° 1058-59) un certain Gilles Lapouge, en juillet dernier, interviewant des beatniks au quartier latin, à propos de l'éventuelle constitution d'un mouvement « provo » à Paris, obtenait cette réponse : « Peuh ! En France on sait jamais s'organiser », et le Lapouge de qualifier cette réponse de « tout de même succulente de la part d'un anarchiste ». On suppose qu'organisation et anarchisme sont choses contradictoires pour ce journaliste. Ou de la nécessité de s'informer avant de bavasser sur certains sujets...

(4) Manifestation internationale contre la guerre au Viet-Nam, organisée par les Jeunes Gardes socialistes belges le 15 octobre 1966.

L'AUTOGESTION EN ALGÉRIE (suite)

2° partie

STRUCTURE DE L'AUTOGESTION

Les décrets de mars constituent donc le cadre officiel et juridique de l'autogestion. Il faut remarquer que quand on parle des décrets de mars on ne veut généralement désigner que les deux derniers décrets de mars, c'est-à-dire le décret 63-95 du 22 mars 1963, « organisant » les entreprises autogérées, et celui 63-98 du 28 mars 1963, qui répartit le revenu dans ces entreprises. Tous deux ont été publiés assez largement (par exemple : Daniel GUERIN, « l'Algérie qui se cherche », p. 89, ou : « Comprendre l'autogestion », p. 45). Il est inutile de dire que ces statuts n'ont pas été élaborés de façon démocratique, ce sont des textes venus d'en haut, inspirés évidemment au départ par les désirs d'une partie au moins des travailleurs algériens. Ce ne sont pas non plus des textes venant après une expérience déjà assez établie. En fait il faut avouer que nous avons au début de cette tentative d'étude, parcouru d'un œil plutôt distrait ces statuts de l'autogestion, comme peut-être beaucoup d'entre nous. Pourtant, à y regarder de plus près, nous avons changé d'avis : ces textes, dans leur forme définitive, c'est-à-dire mises à part les différences d'opinions qui pouvaient exister chez ceux qui les ont rédigés, donnent eux aussi une image de l'autogestion, *une image abstraite* : la réalité du fonctionnement peut être bien différente du texte qui veut la codifier. *Une image partielle* aussi, qui provient d'une minorité, particulièrement influente, celle des équipes dirigeantes algériennes, et c'est cela qui s'est révélé intéressant. Une fois admise l'idée d'autogestion, comment ces dirigeants pouvaient-ils la souhaiter ?

L'ENTREPRISE AUTOGEREE

La première chose qu'on constate, c'est qu'ils ne donnent pas du tout une image totale du fonctionnement (même théorique) de l'autogestion. Ils ne s'intéressent qu'à l'entreprise autogérée ; l'autogestion est pourtant plus qu'une simple collection d'entreprises autogérées. Toutefois, rien dans ces décrets sur les liens pouvant exister entre entreprises, du point de vue de la planification générale, ou du point de vue du financement ; comme si, lorsqu'on expliquait l'autogestion au travailleur algérien, on la réduisait à sa participation à l'entreprise.

Il nous a semblé inutile de donner le texte des décrets (pour l'avoir, se reporter aux publications déjà citées plus haut), bien que la lecture en vaille la peine. Nous avons préféré voir quels mécanismes les décrets voulaient mettre sur pied ; après tout, notre point de vue n'est pas un point de vue de juriste scientifique, mais plutôt celui d'utilisateurs éventuels qui pourraient se trouver devant une situation de ce genre aussi bien au niveau de l'entreprise qu'au niveau de la production générale.

ORGANISATION DE L'ENTREPRISE AUTOGEREE

L'entreprise autogérée algérienne comprend plusieurs rouages, par lesquels doit s'exprimer la volonté des travailleurs de l'entreprise. Du point de vue

utilitaire que nous venons de définir, les deux questions à poser sont : qui contrôle ce rouage, d'après la structure qu'on lui a donnée ? et quelle est la compétence du rouage en question, quels pouvoirs lui accorde-t-on ? Partons de la base (c'est bien le moins qu'on lui doit).

L'Assemblée générale des travailleurs. D'abord les règles classiques : quorum des présents, vote au scrutin secret, un minimum de 6 mois de présence dans l'entreprise ; deux points un peu plus intéressants : l'absence de représentation, les travailleurs doivent être là pour pouvoir s'exprimer. Et le fait que l'Assemblée peut être convoquée sur demande du tiers de ses membres, donc une faible possibilité d'auto-convocation. Le principe est celui d'un contrôle direct et total des travailleurs, à un détail près : seuls les travailleurs permanents de l'entreprise ont voix au chapitre, il est donc important de savoir qui est travailleur permanent (en dehors même du caractère discuté de cette règle). Cette question n'est malheureusement pas de la compétence de l'Assemblée, et c'est plus loin que nous verrons qui décide de la qualité de « travailleur permanent ». Contentons-nous de dire que l'Assemblée peut être contrôlée par ceux qui ont une carte de travailleur permanent, et aussi longtemps qu'ils ont cette carte.

La compétence de l'Assemblée est en principe grande, mais se ramène techniquement aux quatre points suivants : — Elle élit l'organisme supérieur, le conseil des travailleurs — Elle adopte le plan de développement de l'entreprise — Elle adopte le règlement d'organisation du travail (on suppose, bien que le texte soit rédigé d'une façon équivoque, que l'Assemblée peut aussi rejeter le plan et le règlement. Par contre, le texte implique que les travailleurs ne peuvent apporter des amendements, ou des contre-projets en Assemblée générale ; leurs propositions devront aller au comité de gestion, qui les transmettra, s'il le veut bien, à l'Assemblée générale) — Enfin, l'Assemblée approuve (sic) les comptes (on ne précise pas ce qui se passe si elle ne les approuve pas. On peut donc en conclure qu'il ne se passe rien). Résumé critique : dans l'Assemblée générale, les travailleurs sont invités à passer la main à l'organisme supérieur et à dire oui de temps à autre.

Le Conseil des travailleurs. N'existe pas dans les petites entreprises ; de 10 à 100 personnes, se réunit tous les mois. A part cela, deux points intéressants dans sa structure : — Les deux tiers au moins des membres du Conseil doivent être engagés directement dans la production, on souhaite éviter l'envahissement du Conseil par les cadres de l'entreprise — Le Conseil est élu pour trois ans, et renouvelable par tiers chaque année, il faudra deux ans aux travailleurs de l'Assemblée générale pour changer la majorité au Conseil. Les pouvoirs du Conseil sont à peine plus existants que ceux de l'Assemblée : il élit naturellement l'organisme supérieur, qui est le Comité de gestion. Et il peut prendre quatre sortes de décisions : — L'achat et la vente de matériel d'équipement — Les emprunts à long et moyen terme — L'exclusion des membres (avec appel devant l'Assemblée) — Le quatrième point est assez curieux : en principe (et ici il faut citer les textes), le Conseil « décide de l'admission des nouveaux travailleurs permanents », donc il décide si la communauté acceptera des membres à part entière, ou bien embauchera des travailleurs qui ne seront pas membres, qui seront de nouveaux exploités (on verra dans le fonctionnement de l'autogestion que cette question des travailleurs « permanents » ou non préoccupe beaucoup les congrès des travailleurs et les bureaucrates, les premiers voulant augmenter

leur nombre, les seconds le restreindre). Le Conseil décide donc sur cette question, mais il décide « dans les limites prévues aux articles 3, 4, 5 du présent décret » (art .14). Or voici le texte de l'article 5 : « Le Directeur, après avis des services compétents, ainsi que du conseil communal d'animation de l'autogestion, arrête la liste des membres de l'Assemblée générale et leur délivre des cartes de membre » ; on le voit, cet article 5 ne prend pas la peine de préciser que le Directeur arrête la liste des membres d'après la décision du Conseil, c'est au contraire cet article 5 qui constitue une limite à la décision du Conseil, mais quelle limite ? Sur ce point de savoir qui, parmi les travailleurs de l'entreprise autogérée, a des droits dans l'entreprise, les textes hésitent, bafouillent : le seul texte précis et clair est cet article 5, et il attribue le pouvoir au Directeur.

Le Comité de Gestion : 3 à 11 membres élus par le Conseil. Eux aussi élus pour trois ans, avec renouvellement par tiers tous les ans ; conséquence pratique ; l'Assemblée générale désirant changer le personnel de ce Comité devra d'abord mettre deux ans pour changer la majorité du Conseil ; cela fait, les nouveaux élus au Conseil mettront deux ans pour changer la majorité du Comité, trois ans pour en changer la totalité ; en tout, quatre à cinq ans avant que le contrôle de la base s'exerce. Le rôle du Comité est plus important que celui du Conseil : c'est lui qui élabore le plan de production et le règlement d'organisation du travail, qui prend toutes les décisions relatives à l'équipement de l'entreprise et à la commercialisation de la production. Décisions limitées : le Plan de l'entreprise respecte le Plan général de Production (ce qui en un sens se comprend) et la commercialisation est soumise aux décisions du circuit d'achat ; l'équipement est soumis concrètement au bon vouloir des circuits financiers, et nous le verrons, tout cela échappe au contrôle des travailleurs.

Enfin, les deux sommets de l'entreprise autogérée, le **Président** et le **Directeur**. Le Président, élu tous les ans par le Comité de Gestion, représente ce comité : ainsi c'est lui qui contresigne tous les procès-verbaux des réunions de l'Assemblée, du Conseil et du Comité de Gestion, c'est lui qui représente l'entreprise auprès des tiers, ou en justice. Tout ce travail pourrait être fait « collégalement », nous dirions par un collectif, ou même directement par le Comité de Gestion dont le nombre de membres n'est pas considérable. Cette image d'un président autoritaire est d'ailleurs renforcée, lorsqu'on lit dans le décret qu'il préside et *dirige* les débats du Comité de Gestion, du Conseil et de l'Assemblée. Voilà un personnage qui va pouvoir être influent !

Si le Président « représente » les travailleurs, avec au moins quatre ans de retard, le Directeur « représente l'Etat au sein de l'entreprise » (il est nommé et révoqué par l'O.N.R.A., office national de la réforme agraire, donc sous contrôle *total et permanent* du gouvernement). Aussi, on n'a pas lésiné sur ses pouvoirs : c'est d'abord « le *Pouvoir exécutif* », « il assure sous l'autorité du Président la marche de l'entreprise » en appliquant les décisions prises par le Comité ou le Conseil. Mais il n'est pas que cela ; il est aussi *secrétaire des trois organes* des travailleurs (Assemblée générale, Conseil des travailleurs, Comité de Gestion !), c'est-à-dire qu'il rédige les procès-verbaux des séances de réunion, donc c'est lui qui donne leur forme écrite et définitive aux décisions prises, qu'il est par ailleurs chargé d'exécuter. Lui les rédige, le Président les signe. Il est aussi *membre de droit du plus important de ces organes*, le Comité de Gestion, où il décide si les décisions prises sont conformes aux lois, aux

règlements, etc. Notamment c'est lui qui décide que le Plan est ou n'est pas conforme au Plan National. Ce n'est pas tout : en matière financière, ce n'est pas le Président qui représente l'entreprise, mais lui ; il signe, il détient les espèces, il établit la comptabilité. Sous réserve de plaintes éventuelles de travailleurs (mais non de leur contrôle, puisqu'il ne dépend que du gouvernement), toute la gestion financière technique est entre ses mains (ce qui n'empêchera pas, nous le verrons, qu'on accuse les travailleurs de « mauvaise gestion financière, de comptabilité mal tenue »). Enfin, les articles 5 et 14 que nous avons déjà vus lui confient la délivrance des cartes de membres permanents, donc le pouvoir de contrôler en partie l'Assemblée, sans qu'on puisse nettement savoir ce que le Conseil des travailleurs peut faire, dans le cadre du texte des décrets, contre cela. Et lorsque le Directeur estime que des travailleurs ne sont pas, selon ses critères, des travailleurs permanents (exemple : des travailleurs non munis de cartes par ses soins), « il oppose son veto », formule large qui peut signifier qu'une réunion sera interrompue, ou qu'une décision prise sera annulée au moins dans l'immédiat. Inversement, « en cas de carence du Conseil, le Directeur peut se substituer à lui ». Que signifiera « carence du Conseil », on peut se poser la question...

En conclusion, on peut dire, du point de vue du contrôle, que l'organisation de l'entreprise autogérée est à l'image d'une pyramide assez pointue, et, comme aurait dit Lapalisse, plus elle est pointue, plus le sommet est éloigné de la base. De toutes façons, le Directeur, que les statuts essaient vainement de présenter comme un simple agent technique d'exécution, et qui a en droit de larges pouvoirs de décision et en fait la possibilité de les accaparer presque tous, tout en partageant le sommet avec le Président, n'est même pas élu indirectement par les travailleurs comme lui ; il est vrai que le Président, lui, est soigneusement séparé de la base qu'il représente, par trois confortables degrés d'élections, et deux « renouvellements par tiers ». Il faut quatre ans avant que l'Assemblée générale l'atteigne, quatre ans à condition que le Directeur n'oublie pas de donner leur carte aux mauvaises têtes d'une Assemblée générale pas assez docile.

Certes, si tout le monde est honnête et sincèrement démocrate, dans l'abstrait, on peut imaginer que le système marche d'une façon non pas libertaire, ou si on préfère autogestionnaire, mais disons d'une façon satisfaisante pour un progressiste pas trop regardant. Seulement, il faut constater que techniquement il suffit que Directeur et Président tombent d'accord, et pendant quatre ans ils pourront agir comme ils veulent sans que les travailleurs puissent rien faire pour les arrêter, sauf les assommer au coin d'un bois s'ils en ont vraiment assez. Et s'ils arrivent à changer le Président, ce nouveau Président aura un choix fort limité : soit collaborer, comme son prédécesseur, avec le Directeur, soit s'opposer à lui, mais de façon complètement inefficace...

Du point de vue de la capacité des organismes, plus on s'élève dans les rouages, plus les pouvoirs s'élargissent. Mais, même si cela est déjà gênant, ce n'est pas le plus grave. Une autogestion limitée à l'entreprise, à moins qu'il s'agisse du départ d'un mouvement des travailleurs eux-mêmes, risque de devenir une parodie de l'autogestion. Or tout ce qui dépasse un peu le niveau de l'entreprise échappe totalement aux travailleurs : sur le plan de la répartition du revenu, sur celui de la coordination de la production globale, et sur celui de la coordination financière, du soutien financier.

La répartition du revenu a été réglée aussi par décret (28 mars 1963). Laissons de côté une première partie du revenu, qui est consacrée à payer les salaires. Elle est, en principe, répartie par le Comité de Gestion ; toutefois, c'est le Directeur qui tient la caisse, et dans le fonctionnement, cela aura son importance. Cette partie du revenu ne pose cependant pas tellement de problèmes, sauf celui de savoir si elle est réellement versée aux salariés. La deuxième partie du revenu est intitulée prestations à la collectivité : sur elle on prélèvera d'abord les fonds nécessaires à l'amortissement du matériel (fixé par voie réglementaire) ; le reste est réparti en deux fonds : le fonds national d'investissement, et le fonds national d'équilibre de l'emploi. Ces deux fonds correspondent à un souci normal, celui de l'équilibre et de la justice collective ; il serait dangereux qu'une entreprise, un secteur industriel, une région, devenant plus riche que les autres, finisse par les exploiter. Cette question de l'équilibre économique face à l'inégalité naturelle, géographique ou autre, est une des questions-clés de l'autogestion : exemple, le problème en Espagne (NR n° 30, 31-32). En Algérie, on explique que le secteur autogéré étant un secteur-pilote doit permettre aux secteurs où il n'est pas encore possible que l'autogestion se crée de sortir du marasme économique. En soi, cela est normal. Mais, une fois encore, qui contrôle ces fonds et comment ? Le décret dispose prudemment : « le statut en sera déterminé par des textes ultérieurs qui devront prévoir la participation des travailleurs à leur gestion », les rédacteurs du texte ont donc bien senti que le bât blessait le bourricot autogéré. Actuellement c'est l'organisme de tutelle qui s'en occupe, et la participation des travailleurs n'existe pas, du moins pas encore... Tout cela suffit généralement à éponger le revenu. Il reste parfois, ou il pourrait rester, un solde, qu'on pourrait appeler bien qu'improprement un bénéfice : qu'en fera-t-on ? Il est d'abord soumis à l'impôt, ensuite le Comité de Gestion peut « proposer à l'Assemblée générale de prélever sur ce solde une prime de bonne gestion » pour lui-même et pour le Président. Puis les travailleurs peuvent s'occuper un peu de se procurer les services qu'actuellement l'Etat ne leur procure guère, ils peuvent verser au Fonds social de l'entreprise (logements, équipement éducatif, santé, loisirs). Enfin vient l'enrichissement individuel ; ce qui reste est partagé, mais non en parts égales ; on le verse proportionnellement au salaire, c'est-à-dire que plus le salaire d'un travailleur sera élevé, plus il fera de bénéfice. Dernière précision, qui prendra toute sa valeur quand on étudiera le fonctionnement de l'autogestion : ce « bénéfice » n'est versé que si « la trésorerie le permet », et c'est le Directeur (on l'aura deviné) qui décide si la trésorerie le permet ou non ; si elle ne le permet pas, la part de chaque travailleur n'est pas perdue, elle est portée à son compte et lui sera versée un jour. Qu'importe, il serait souvent déjà bien content s'il touchait son salaire.

Voici un exemple pour les transports qui sont bénéficiaires :

Dans une entreprise, il est versé 7,5 % à l'Office National des Transports (organisme de tutelle), 40 % au fonds d'investissement. 52,5 % restent aux gestionnaires avec lesquels ils doivent payer les impôts, les frais divers, les amortissements, et leurs salaires. Pour les impôts versés par l'autogestion agricole, Kaïd Ahmed, 3 mai 1966, disait devant les cadres du F.L.N. à Oran : « en 1962-63, il n'y a pas eu d'imposition sur le revenu puisqu'il n'y a pas eu de revenu. Depuis, le secteur agricole, qui devait payer à l'Etat un minimum de 5 millions par an, n'en a payé que 2 millions en 3 ans ». Et Kaïd Ahmed de se plaindre.

LES ORGANISMES DE COORDINATION DE L'AUTOGESTION

Là où le lien de coordination est le plus impérieux, c'est au niveau de la production générale, du Plan, disons national, de Production. Les économistes libéraux du 19^e siècle pensaient que l'harmonie de la production résultait de lois « naturelles », celle de l'offre et de la demande par exemple, et dans un grand élan de liberté, ces premiers bâtisseurs (pour ne pas dire maçons) de notre économie déclaraient « laisser faire, laisser passer ». A part Charles-Auguste Bontemps et quelques autres, plus personne ne croit à l'harmonie naturelle du développement économique ; il faut donc une planification générale et un découpage du plan par secteur et par entreprise. Mais qu'entend-on par planification ? Autrement dit, qui va se charger de cette planification ? En Algérie la réponse est simple : « Nous voulons organiser les rapports inter-industriels dans un contexte national. Cette institution prendra des formes d'organisations différentes, le principe étant que le rôle de l'Etat doit y être prépondérant » (exposé de Boumaza, 11/12/63).

Le gouvernement se charge de la coordination, qu'il délègue à une série d'organismes variés, et même hétéroclites. Ces organismes sont tous contrôlés par lui et peuplés d'adversaires convaincus de l'autogestion. Aussi, étudier la coordination sur le plan national des entreprises autogérées revient bien souvent à étudier le plan de sabotage de l'autogestion (qui n'est d'ailleurs pas, il faut l'avouer, la seule cause de son échec sur le plan économique). Le sabotage est évident dès le départ, à la fois en ce qui concerne la coordination générale, c'est-à-dire le plan, et aussi la commercialisation et le financement.

COORDINATION GENERALE

Le Conseil Communal d'Animation de l'Autogestion réunit « les présidents des Comités de Gestion, les autorités administratives de la commune et les représentants de l'O.N.R.A. (office national de la réforme agraire) » et doit « animer et coordonner et contrôler les directeurs » : la composition du Conseil met en lumière l'importance des représentants de l'Etat, sans aucune participation directe des travailleurs de la commune, puisque leurs seuls représentants, les présidents, peuvent ne pas être contrôlés par eux (voir plus haut le mode d'élection). Sur le simple plan local les travailleurs sont déjà hors-circuit. Le Conseil communal doit animer et coordonner : ambiguïté des termes, on verra que dans la pratique le Conseil n'a rien animé du tout, quand il a existé.

Cette coordination à l'échelon local est coiffée par une coordination à l'échelon national, sous la tutelle des ministères. Dans l'agriculture l'autogestion dépend de l'O.N.R.A. Dans l'industrie, les exploitations « d'intérêt national » dépendent directement du ministère, celles d'intérêt local en dépendent indirectement par un système à deux degrés, départemental et national (cette distinction suivant la taille de l'entreprise est peu logique, car l'intérêt est plutôt en fonction du type de produit).

Plus intéressantes sont les Unions nationales d'entreprises ; en voici un exemple : L'U.R.I.B.A. (union régionale des industries du bois de l'Algérois) se présente sous la forme d'une association d'entreprises, à trois niveaux : l'Usine, cellule productive de base, le Complexe rassemble plusieurs usines dans une branche de production (comme le Complexe du mobilier, celui des emballages, etc.), enfin l'Union, qui est l'organe suprême de gestion, met à la disposition

des complexes divers services, techniques, commerciaux, approvisionnement, bureaux d'étude, recherches de marchés, etc.), juridiques et financiers, qu'une seule entreprise ne pourrait pas se payer. Ces unions se heurtent à des difficultés dues à l'absence de textes précis et plus complets, à l'attitude de l'organisme de tutelle (ministère de l'Industrie) et au manque de liquidités (d'après le Bulletin de l'autogestion, n° 3).

Dans l'agriculture, principal secteur de l'économie algérienne, l'organisme tout-puissant est l'O.N.R.A. C'est une filiale du ministère de l'Agriculture, créée en 1963 pour coordonner l'autogestion agricole. En fait, cet office tient dans ses mains la vie des entreprises, puisqu'il dispose des C.C.R.A. (centres coopératifs de la réforme agraire) qui fournissent crédits, matériel, engrais, semences. Ce sont tout simplement d'anciens organismes de l'ère coloniale, les S.A.P. (sociétés agricoles de prévoyance) rebaptisées au goût du jour. Les paysans continuent d'ailleurs à les appeler S.A.P. avec mépris.

Dans certains secteurs existent des offices analogues à l'O.N.R.A. pour l'agriculture, O.N.T. (transports), O.N.A.T. (tourisme)...

La « coordination » des entreprises est donc plus une communauté de dépendance envers l'Etat qu'un résultat de débats et de contacts à l'échelle régionale. Quant à la participation des travailleurs à cette coordination, elle n'est même pas évoquée par les textes. Si les travailleurs ne participent pas à cette coordination gestionnaire, peuvent-ils participer par le biais des entreprises à la coordination productive ? L'Etat a-t-il quelque chose à proposer, au moins les grandes lignes de la production souhaitable à l'échelle nationale ? En matière de planification le néant est complet : dans son exposé sur la politique économique du gouvernement, Boumaza ne présente aucun plan, n'en parle même pas, ne fait que tenter d'équilibrer un budget ne prévoyant que des dépenses d'équipement fondées sur des programmes anciens dont le Plan de Constantine de De Gaulle ; il ne manque pourtant pas de se féliciter de « la socialisation croissante de l'économie algérienne ». On comprend après cela que les travailleurs n'aient pas à discuter de la coordination de la production puisqu'il n'y en a pas. Mais alors le veto du Directeur de l'entreprise autogérée qui devait en principe sauvegarder la ligne générale de l'économie dans l'entreprise, ou bien ne sert à rien, ou n'est qu'un moyen de dirigisme. Enfin l'économie algérienne reste une économie de marché, et ce fait est une source de difficultés considérables pour l'autogestion, puisqu'il conditionne et sa commercialisation et son financement.

LA COMMERCIALISATION

Elle échappe aux travailleurs. On peut distinguer la commercialisation à l'intérieur du pays et à l'extérieur : à l'intérieur elle dépend des C.O.R.A. (coopératives de la réforme agraire), émanations du ministère. Pour l'extérieur, elle dépend de l'O.N.A.C.O. (office national de commercialisation) qui a le monopole de l'importation pour l'agriculture.

Les prix du marché et la concurrence du secteur privé obligent les Comités de Gestion à se conduire en capitalistes dans leurs transactions courantes. Les entreprises autogérées ne bénéficient d'aucun privilège dans les marchés de l'Etat, ce qui est pour le moins étonnant dans un pays socialiste étatique.

Pour la qualité et le conditionnement des produits, l'O.F.A.L.A.C. (office algérien d'action économique et touristique, autre survivance du système colonial) est l'organisme de contrôle important puisque les principaux produits du secteur autogéré, vin et agrumes, sont en grande partie exportés.

On s'aperçoit tout de suite que cette multiplicité des Offices risque de retarder la commercialisation, provoquant la perte de certains lots de produits périssables. On voit aussi que les Comités de Gestion sont écartés de la commercialisation, et qu'il n'y a pas d'organisme à l'échelon régional qui la contrôle. Le résultat est que les Comités ne peuvent faire aucune prévision sur les revenus de l'entreprise : « Nous, paysans et ouvriers de l'autogestion, sommes convaincus que nous ne pourrions nous en sortir et aller de l'avant que si les C.O.R.A. et l'O.N.A.C.O. sont entre nos mains, comme l'est déjà la production... Nous ne pouvons résoudre le problème que si chaque C.O.R.A. est entre les mains exclusives des travailleurs, et est contrôlée en permanence par les Conseils communaux » (Bulletin de l'Autogestion, n° 2).

FINANCEMENT

Comme les entreprises privées, et pour les mêmes raisons, les entreprises autogérées ont besoin d'un financement extérieur ; non seulement dans les cas où elles se créent (il faut constituer un stock, acheter un terrain, des bâtiments, des machines), mais aussi, quand elles ont redémarré, il a fallu reconstituer le stock, réparer les machines, etc. Elles ont aussi besoin d'argent quand elles se développent : avant que les investissements rapportent, il faut emprunter, soit emprunter le travail supplémentaire nécessaire, si l'argent a été supprimé, soit acheter ce travail avec l'argent emprunté. Il y a enfin le cas où une entreprise momentanément gênée dans sa trésorerie peut avoir besoin d'un prêt à court terme pour se « dépanner ». Ce rôle de prêteur aux entreprises peut être rempli par des caisses fédérales directement contrôlées par les entreprises autogérées. Ou bien, en système semi-capitaliste, par des banques ; c'est cette dernière solution qui a été choisie en Algérie (Décrets de juin 1964).

Deux banques d'Etat remplissaient le rôle de soutien financier de l'autogestion. La Banque Centrale d'Algérie accordait les prêts à court et moyen terme, c'était la banque de fonctionnement ; en même temps elle gérant les comptes des entreprises industrielles, ce qui enlevait à ces dernières un travail qu'elles étaient parfois incapables d'assurer, certes, mais aussi pratiquement une possibilité de contrôle immédiat.

La Caisse Algérienne de Développement, comme son nom l'indique, devait permettre le développement de l'entreprise autogérée, en constituant des fonds de base pour les nouvelles entreprises, et en investissant dans celles déjà constituées. Ce système ne s'appliquait qu'aux entreprises industrielles, l'autogestion agricole dépendant pour ses crédits des C.C.R.A. dont nous avons parlé plus haut.

Une parenthèse : nous avons parlé de système semi-capitaliste (entreprises autogérées + banques). Si on considère les banques d'Etat comme des institutions socialistes quand l'Etat est socialiste, notre expression était fautive. Mais l'Etat, quelle que soit son étiquette, est l'expression collective de la classe dirigeante ; une banque d'Etat est une banque capitaliste qui, à la différence des banques privées, est contrôlée par les capitalistes en tant que collectivité,

au lieu d'être laissée à quelques-uns d'entre eux ; peu importe que le capital soit entre leurs mains parce qu'ils sont propriétaires, ou parce qu'ils sont l'Etat.

Quoi qu'il en soit, le système algérien avait une qualité : il n'y avait pas besoin de créer quelque chose car ces banques existaient déjà, alors que si les entreprises autogérées avaient eu leurs propres caisses, il aurait fallu trouver un personnel qualifié, des comptables, ce qui n'est pas facile. Mais il avait à nos yeux un grand défaut, il n'était pas socialiste, loin de là, il mettait les caisses et le mécanisme financier du secteur autogéré dans les mains de ses ennemis nés.

De toutes façons, en avril 1966 le système que nous avons décrit ne fonctionnait pas encore et beaucoup d'entreprises autogérées du secteur industriel en étaient réduites à mendier du crédit à des taux usuraires dans les banques privées. En effet, pour utiliser les deux banques d'Etat, il fallait qu'elles soient « agréées » par le ministère, et celui-ci n'en avait agréé que 10 sur plus de 400 (fin 1965 — « Révolution et Travail », n° 111).

Le 28 avril 1966 on a annoncé la mise en place d'une Banque Nationale de l'Autogestion ; donc une banque unique consacrée à l'autogestion remplaçait l'ancien tandem Banque Centrale-Caisse de Développement pour le secteur industriel et C.C.R.A. (centres coopératifs) pour l'agriculture. Cette banque de l'autogestion avait d'ailleurs déjà été demandée par le premier congrès du secteur industriel autogéré en mars 1964 ; elle pourrait correspondre à un désir des travailleurs d'avoir « leur banque ». Et on imagine bien que cette banque n'ait de banque que le nom et le rôle technique, mais qu'elle soit une espèce de caisse fédérale, passant par telle ou telle modalité, sous le contrôle effectif des travailleurs de l'autogestion.

En réalité, il n'a été nulle part question d'un statut de ce genre, et le problème, pourtant capital, du contrôle de la banque n'a même pas été posé. Dans ces conditions, la Banque de l'Autogestion sera une banque d'Etat comme les autres, une de plus. Elle sera inutile puisqu'il n'y aura pas de différence réelle avec l'ancien système des deux banques ; simplement le nombre de ceux qui sont capables de tenir une comptabilité par exemple sera encore éparpillé, des locaux seront occupés inutilement, et puis surtout un nouveau fromage sera offert à quelques grands « cadres » algériens sur le dos de l'autogestion. Enfin cette banque n'aura que peu de ressources (déficit et lente remise en route de beaucoup d'entreprises autogérées) et cela ajouté à l'inévitable incompetence d'une grande partie du personnel que le gouvernement y mettra, l'amènera à s'effondrer devant les banques privées, majoritaires en Algérie. Comme l'économie algérienne reste soumise aux lois du marché capitaliste, le déficit de l'autogestion peut durer longtemps !

Dernier détail : jusqu'à présent (novembre 1966) et sauf information contraire, la Banque Nationale de l'Autogestion semble n'avoir existé que dans les dossiers du gouvernement. Nous n'en avons trouvé ailleurs aucune trace.

FONCTIONNEMENT DE L'AUTOGESTION L'AUTOGESTION DANS L'ECONOMIE ALGERIENNE

Avant d'aborder le fonctionnement de l'autogestion on doit rappeler quelle est sa place dans la totalité de l'économie algérienne sinon on risque d'avoir un point de vue totalement faussé.

L'autogestion n'est qu'une partie du « Secteur socialiste » de l'économie qui n'est lui-même qu'un des trois secteurs économiques de l'Algérie.

A l'intérieur donc du secteur socialiste l'autogestion coexiste, pas pacifiquement, avec un secteur nationalisé et certains offices en « gestion directe » (gestion de l'Etat, bien sûr). Prise dans l'économie entière, l'autogestion se heurte, au sens propre, à un secteur mixte et à un secteur privé. L'importance du secteur privé va expliquer bien des déboires de l'autogestion, surtout lorsqu'on sait qu'aucune priorité n'existe pour l'autogestion.

C'est seulement dans l'agriculture que le secteur socialiste l'emporte, par la richesse des terres et la technique d'exploitation plus que par la superficie des terres cultivées. L'autogestion représente 9/10 du vignoble, 1/4 des cultures maraîchères et 5/6 des agrumes (chiffres cités par Teillac). Mais il faut remarquer que les principales productions, vin et agrumes, dépendent pratiquement de l'exportation.

Par contre dans l'industrie, l'autogestion est nettement minoritaire et l'importance du secteur privé ne peut se mesurer au fait qu'il emploie 92 % des travailleurs (l'absence de comptabilité nationale empêche des évaluations plus précises). L'économie mixte (Etat-privé) englobe la presque totalité du secteur moderne de l'industrie, avec une grande proportion de capitaux privés étrangers (exemple de société mixte : la CAMEL. C'est une société mixte, avec des capitaux anglo-français, qui liquéfie le méthane dans l'important complexe d'Arzew pour l'exporter). Quant au secteur privé, il comprend à la fois des entreprises industrielles et des propriétés foncières individuelles (la mise en autogestion des terres des gros propriétaires algériens n'est pas encore réalisée, et la réforme agraire n'en est qu'au stade des paroles). Ce secteur privé peut varier au détriment de l'autogestion et il y a eu des rectifications de limites de superficies cultivées. Boumédiène déclarait le 23 mars 1966 « l'Etat a le droit de confisquer... car l'orientation révolutionnaire et socialiste l'exige ». Et le colonel de déclarer que l'Etat est saisi de 6 000 réclamations de propriétaires...

Après avoir replacé l'autogestion dans le contexte économique algérien, peut-on essayer de dégager quelques chiffres ? Sur ce point, les « appréciations objectives » tiennent en général plus de place que les chiffres eux-mêmes, car ceux-ci sont rares et souvent contradictoires, suivant leurs sources, ces sources, offices ou bureau d'études, n'ayant parfois jamais fonctionné ou jamais existé. On peut constater par exemple que les chiffres donnant la répartition des terres du secteur autogéré fournis par Algérie Presse Service en 1964 sont tous inférieurs à ceux fournis par l'O.N.R.A. pour 1965, alors qu'il n'y a eu aucune nouvelle nationalisation dans l'intervalle. D'autre part, le bulletin statistique de l'O.N.R.A. pour 1965 donne le chiffre des travailleurs temporaires employés dans l'autogestion, ce qui est assez étonnant puisque le critère de distinction entre travailleurs temporaires et permanents est toujours resté un mystère (en fait il semble avoir été laissé à la discrétion du directeur). Comme le chiffre fourni semble tout de même assez bas, une note rappelle que « le nombre des travailleurs temporaires est minimisé du fait que l'enquête n'a pu saisir en totalité les travailleurs occasionnels et leurs familles ».

Si les résultats chiffrés ne peuvent être trouvés avec précision et confiance, du moins peut-on exposer quelques cas concrets d'entreprises autogérées, l'absence de chiffres n'étant souvent que le reflet d'un fonctionnement déficient des structures.

QUELQUES CAS CONCRETS — AGRICULTURE

En replaçant l'autogestion dans son milieu économique, on a pu voir qu'elle était limitée à certains secteurs de production, et qu'à l'intérieur de ces secteurs, elle n'était pas générale. C'est dire que le milieu n'est guère favorable, et que les attaques vont avoir deux sources : l'Etat et le privé. Il y a certes des difficultés tenant aux conditions générales succédant à l'indépendance : déficience de l'enseignement entraînant un manque de personnel qualifié et une incompétence très répandue, matériel hors d'usage, esprit d'arrivisme se traduisant par une passivité satisfaite ; certains ont voulu voir là la cause principale de ce qu'ils ont appelé « la faillite de l'autogestion » (un article du « Monde » du 22/10/65 intitulé « La pénurie de cadres ou l'incompétence explique en partie les échecs de l'autogestion »). Mais il est indéniable que les atteintes délibérées au système, allant jusqu'au sabotage caractérisé, par les différents services étatiques ont joué un rôle au moins aussi important. Ainsi « Révolution Africaine » du 4/10/66 écrit que « l'administration, au sommet, était opposée au principe même de l'autogestion » (on verra plus loin si cela a vraiment changé depuis). Voyons comment a fonctionné pratiquement l'autogestion agricole en reprenant le plan utilisé dans la seconde partie.

Du point de vue des structures, le moins que l'on puisse dire est que la diversité des applications est la règle, ce qui n'a rien d'étonnant quand on a vu l'imprécision ou le silence des textes ; « il existe presque autant de formes d'autogestion que d'entreprises » (Teillac, p. 26). Qu'en est-il des organes de l'entreprise ? « l'assemblée borne son activité, ou à peu près, à élire le comité. Quant au conseil des travailleurs, ..., il n'existe presque jamais. Les dirigeants discutent... sans autre préoccupation que l'avenir immédiat » (Teillac, p. 24). Si l'Assemblée des travailleurs élit le comité (ce qui n'est pas forcément un mal), les conseils deviennent inutiles. Mais il n'est pas sûr que les comités soient tous vraiment choisis par les travailleurs : « Six agents du service de l'animation rurale et huit contrôleurs du Bureau d'animation du secteur socialiste parcourent le pays pour réaliser la gageure de mettre sur pied et contrôler quelque 8 000 à 10 000 comités de gestion et ceci avant le congrès fin juin. Ainsi ils passent 48 heures au domaine de la Trappe, l'un des plus importants de la Mitidja, font un meeting ronflant devant une cinquantaine d'enfants, une centaine d'ouvriers sur 400, et les paysans s'entendent dire en substance : — votez donc en vitesse pour vos délégués, comme vous l'avez fait pour Massu et De Gaulle. — L'autorité que pourront avoir de tels comités importe peu au directeur du Bureau National d'Animation du Secteur Socialiste, pourvu qu'en bon fonctionnaire il puisse offrir un bon congrès à son patron Ben Bella » (Parti de la Révolution socialiste — Informations, n° 7, 20/5/63). Détail supplémentaire, La Trappe était un ancien domaine de Borgeaud.

L'information venant de l'opposition à Ben Bella, on pourrait la mettre en doute mais elle est confirmée par d'autres exemples (on lira le récit pris sur le vif d'une élection manipulée, dans « L'Algérie qui se cherche », par D. Guérin, au domaine de Sainte-Louise, ex-Germain, à Ameer el Ain, autre gros domaine). On voit se dessiner l'emprise de l'Etat : il dispose déjà du Directeur ; et comme il n'y a pas de conseils communaux, chaque entreprise se trouve en rapport direct avec les services de l'Etat, véritables féodalités qui se disputent l'influence. Commercialisation et financement en souffrent : « Le travail ? c'est plus à nous à le faire, c'est au gouvernement. On a ici en réserve près de 100 000 hl de vin.

Qui peut les vendre à part lui ? Et s'il ne réussit pas, nous ne pourrons plus tenir. Il y a 26 jours que les gars n'ont pas été payés » (à Boufarik, J. Lacouture dans « le Monde », 15/11/63). Et pourtant « à Boufarik, El-Asnam et Témouchent, la gestion directe a permis la commercialisation de 50 000 tonnes d'agrumes » (Rév. et Trav., 31/3/66). La région est donc riche, mais déjà en octobre 1962 l'Union régionale U.G.T.A. d'El Asnam (ex-Orléansville) réclamait le paiement des ouvriers agricoles qui n'avaient rien reçu depuis juillet, et demandaient de toute urgence des crédits pour les semences, engrais, carburant, indispensables à la nouvelle campagne. Le retard de paiement des salaires paraît général : à Boufarik, domaine Messous Zerouk (600 ha, production 40 000 quintaux d'agrumes pour l'année 1964/65), en mars 1966 les travailleurs ne sont pas payés depuis un mois et demi, et comme l'envoyé de Révolution et Travail demande ce que fait la section syndicale de la Fédération Nationale des Travailleurs de la Terre, on lui répond : « Je ne sais pas ce que c'est » (Rév. et Trav., 17/3/66). Notons qu'à Messous Zerouk le chef de culture gagne 13 DA (dinars algériens, 1 dinar = 1 NF) par jour, soit 325 par mois et le Directeur 450 DA par mois, il n'était pas payé non plus. A El Asnam, aux domaines Hassamène, Amirouche, El Itihad, deux mois sans paye, deux mois et demi, trois mois. Un travailleur de Hassamène, père de 13 enfants, gagnerait 11 DA par jour (275 par mois), il dit : « Mes enfants ne se nourrissent que de blé, ils n'ont pas goûté un fruit de la saison... chaque jour qui se lève, c'est un supplice pour nous ; comment peut-on travailler le ventre creux ? » A Amirouche : « Nous menons une vie de loups depuis 75 jours... nous sommes dans une misère sans issue. Partout on nous ignore, pour eux, on n'existe pas, c'est le fruit de notre travail qu'ils veulent goûter sans récompenser le producteur. Nous sommes découragés, nous ne travaillons plus normalement... on nous dit d'attendre et nous travaillons le ventre creux. » Sur un vignoble du même domaine : « Nous n'en pouvons plus, nous menons une vie de chiens. Nous avons choisi l'autogestion pour être libres et non esclaves. » Les travailleurs viennent groupés accueillir l'envoyé de Rév. et Trav. Ils analysent froidement leur situation : « Je vous dis, mes frères, il y a trois catégories de gens en Algérie : — ceux qui travaillent et sont payés régulièrement, la grande famille (c'est-à-dire la famille large) — ceux qui ne travaillent pas correctement et qui se trouvent payés aussi, pourquoi, la dynastie des cousins, bien entendu ! — ceux qui dépensent tous leurs efforts, qui ont un bas salaire et qui sont déçus à chaque fois », et ils demandent l'autonomie financière, d'être libérés de la S.A.P.

La S.A.P. (centre gouvernemental) de la région a tout de même de l'argent pour payer certains ouvriers qui dépendent directement d'elle ; diviser pour régner. Remarquons que les ouvriers de cette région, le Chélif, ont été les premiers à occuper les fermes et à s'organiser en autogestion, avant les décrets de mars (déclarations des travailleurs prises dans Rév. et Trav., 17/9/65).

La commercialisation est difficile ; elle provient de l'antagonisme des offices étatiques, O.N.R.A., O.N.A.C.O., et d'un sabotage bureaucratique assez fréquent à tous les niveaux. Quand Benattig Rachid, de Rév. et Trav., est passé au domaine Messous Zerouk, les ouvriers se plaignaient de quatre choses : — « Ils font la pesée de la marchandise qu'ils sont tenus de remettre à la station de conditionnement, la C.O.R.A. (qui se charge de la vente). Les services de celle-ci lui retournent un bon de réception portant le chiffre de la quantité livrée. Le domaine, qui s'était assuré auparavant du chiffre, constate toujours une diffé-

rence appréciable entre la quantité (réellement) livrée et celle qui est reconnue par la C.O.R.A. Cette anomalie est de taille. D'autant plus que dans ce différend c'est toujours la C.O.R.A. qui a gain de cause. Pourtant le domaine est pourvu d'un appareil (de pesée) agréé par l'Etat.» Autrement dit, voilà un petit bénéficiaire net dans la poche de quelqu'un de la C.O.R.A. — « La livraison effectuée, les travailleurs n'en entendent plus parler... le commissaire de l'O.N.R.A. leur a dit d'un ton qui exclut toute équivoque : limitez-vous à produire, le reste ne vous regarde pas ! Voilà qui est clair.» Après la C.O.R.A. pour la vente, le C.C.R.A. (ex-S.A.P.) pour les finances, qui garde l'argent des entreprises et tient théoriquement à jour leurs comptes : — « S'il prend envie à un Président d'être tenu au courant des détails de la comptabilité, peut-il se rendre au C.C.R.A. pour en avoir le cœur net ? Ramdane (le Président) répond par une dénégation : le C.C.R.A. nous envoie seulement une copie d'un versement effectué à notre compte par l'O.N.R.A., mais nous n'avons pas droit de regard pour le reste.» Enfin, alors que l'O.N.R.A. leur devait de l'argent, du matériel qu'ils avaient donné à réparer à l'U.M.A. (Union du Matériel Agricole) y était resté bloqué par les bureaucrates « pour défaut de paiement » (Rév. et Trav., 17/3/66).

Une autre difficulté est la concurrence du secteur privé, car il y a souvent collusion entre services étatiques et secteur privé. Dans la région de Sétif, « le frère du commissaire départemental de l'O.N.R.A. est un des plus puissants grossistes de la région. En 1964 il a racheté à bas prix tout le fourrage des Comités de Gestion du département et l'a revendu 6 mois plus tard 2 à 3 fois plus cher. Cette année, les ouvriers doivent être payés en nature, en fourrage notamment (!), car il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'O.N.R.A. ; le grossiste compte racheter ce fourrage aux ouvriers » (tiré à part, fourni par Prioré, automne 1965). Les gros propriétaires fonciers parlent des « voyous de l'autogestion » et le sabotage se manifeste sous toutes ses formes, comme la concurrence déloyale, « le secteur privé n'applique pas les traitements antiparasitaires pour les agrumes, ce qui menace les agrumiculteurs du secteur autogéré » (région d'El Asnam — Bull. de l'autogestion, n° 3). La collusion Etat-secteur privé peut aller loin : « Medeghri, Abdessalam, Bouteflika étaient d'accord pour distribuer généreusement quelques dizaines de fermes autogérées dans l'Oranais à des amis bourgeois, et amorcer par ce biais un mouvement plus vaste de re-privatisation de l'agriculture autogérée. Mais cette tentative a provoqué une telle tempête de protestations de la part des ouvriers (agricoles) et des syndicats que Boumediène fut obligé de restituer les terres volées aux collectifs des travailleurs » (Sous le drapeau du Socialisme, mai 1966). Et Boumediène déclare : « L'Etat a le droit de confisquer, de prendre au riche et de donner au pauvre... mais l'Etat algérien n'a pas le droit de voler. Il faut rétablir la confiance, car le citoyen algérien considère que son Etat le vole.» Prendre au riche pour donner au pauvre, quelle ironie ! et Boum ajoute : « Les nationalisations avaient lieu dans l'anarchie » (« Monde », 24/5/66). Le premier mai 1966, à Alger, on pouvait lire sur certaines banderoles « Restitution des terres = Trahison ».

Après ces quelques exemples, nous voudrions prendre le cas d'un domaine sur lequel nous sommes assez bien renseignés : celui du domaine « Zaïr Houari » (sources : le séjour de l'un de nous en juillet 1965 — le séjour d'une camarade H. en août 1965, une visite de Yahya, dans Rév. et Trav., 29/4/65). Le domaine est situé à une trentaine de km à l'Ouest d'Oran, au bord de la plage « les

Andalouses », commune d'El Ançor, donc dans la région côtière, la plus favorisée en Algérie ; 1756 ha, domaine moyen pour la colonisation. A cet avantage géographique s'ajoute la diversité des cultures : vigne, céréales, cultures maraîchères, arbres fruitiers, horticulture, tout cela irrigable grâce à une source qui appartient au domaine. On voit déjà que les ressources ne manquent pas et que l'exploitation peut être rentable. Cette impression se confirme dès que l'on arrive au domaine : l'ancien colon Gomiz, d'origine espagnole, vivait dans une sorte d'hacienda style néo-mauresque, salles aux cheminées monumentales, chapelle « pour rendre grâce à la Vierge »... jardin d'agrément, roseraie, court de tennis complétaient l'installation, le tout à quelques dizaines de mètres de la plage. Rien ne manquait, et on comprend que Gomiz ait versé dans l'O.A.S. (un de ses fils y aurait laissé la vie). Après l'indépendance, on proposa à Gomiz de rester gérant de son domaine mis sous Comité de Gestion (salaire actuel : 50 000 AF par mois), il refusa... Actuellement il serait propriétaire d'un ou plusieurs grands magasins à Paris.

Le domaine est donc autogéré depuis le 1^{er} octobre 1963. Le nombre des travailleurs est de 30 permanent et de 45 à 150 saisonniers, selon les campagnes de cultures (chiffres donnés par Yahya) ; H. donne en juillet les chiffres de 60 travailleurs permanents et 50 saisonniers. On voit là encore que la majorité des ouvriers n'est pas représentée à l'Assemblée et aux autres organismes d'autogestion, situation commune à tous les saisonniers de l'autogestion agricole. A titre de comparaison, au domaine Itihad, dont nous avons parlé, il y avait 120 permanents et 100 temporaires, d'après Rév. et Trav. Comment fonctionnent les rouages de l'autogestion ? Voici ce qu'en dit H. : « Les travailleurs élisent le Président en Assemblée, ce Président, un ouvrier, élu pour un an, distribue le travail. L'Etat nomme un Chargé de gestion, qui se charge de l'administration. L'ouvrier touche un salaire journalier de 8 NF, le chauffeur de 13 NF, le jardinier de 22 NF, le Président de 20 NF. Le Chargé de gestion a un salaire mensuel de 500 NF (soit 20 NF par jour). Les ouvriers travaillaient et habitaient au domaine avant l'indépendance. Le Chargé de gestion est un technicien agricole formé par les Français, il n'est pas du village, mais du département. Il est très aimé et écouté des ouvriers. L'ex-Président a été assassiné un soir d'orage ! (sans qu'on ait pu ou voulu me dire pour quelle raison). L'actuel Président est complètement invisible. Il roule en 404. Il est rarement au domaine, en 3 semaine je ne l'ai jamais rencontré. » Voici quelques déclarations recueillies par Yahya auprès d'un travailleur depuis toujours au domaine, 70 ans : « Nous avons la liberté et l'autogestion... nous travaillons pour nous », et plus loin : « Maintenant tout est à nous. Le bureau nous est ouvert toute la journée. Nous y tenons nos réunions, nous recevons des explications et donnons nos conseils sur les travaux à entreprendre, labours, sulfates, taille, semences, etc., et on nous écoute, et on en tient compte. » (Rév. et Trav. a suffisamment exposé des cas où les ouvriers ne participaient pas pour qu'on puisse tenir ces déclarations pour véridiques.) Un indice intéressant peut être le climat des rapports Chargé de gestion-ouvriers ; ces rapports étaient bons et le Chargé de gestion semble un ouvrier parmi d'autres (on a vu, dans les chiffres donnés par H. que son salaire n'était guère élevé). Par contre, dans la même région, on voit certains Chargés de gestion se comporter en patrons d'entreprise. Le Chargé de gestion étant le seul à parler couramment français, c'est surtout avec lui que nous pouvions parler longuement. Sur le plan des structures, il confirme (ce qu'avait dit Rév. et Trav. 3 mois auparavant) : « Les suggestions des ouvriers sont sou-

mises à l'Assemblée des travailleurs qui a lieu régulièrement en présence du Comité.» Ce qu'il nous dit du fonctionnement du domaine est moins encourageant : le domaine possède certes ses propres spécialistes (Rév. et Trav. l'avait fièrement souligné), mécaniciens, soudeurs... mais l'approvisionnement en pièces de rechange est de plus en plus difficile. Les succursales des maisons de matériel agricole ne les vendent que si on les paie rapidement, or le domaine est toujours à court de disponibilités (voir les raisons exposées pour le domaine Messous Zerouk, plus haut). « Pourtant, c'est le quatrième domaine où je suis affecté, dit-il, et c'est le premier qui a sa comptabilité en équilibre. » Les trois autres étaient des domaines à monoculture, vigne ou céréales. D'où viennent les difficultés ? De la commercialisation, et l'on retrouve les maux communs à toutes les entreprises autogérées en Algérie. Nous apprenons ainsi qu'une partie du vin de l'année précédente est encore stockée sous les hangars, et les procédés de stockage étant rudimentaires, il y aura sûrement des pertes. Et le vin n'est pas seul en cause ; un mandataire privé propose un jour d'acheter un lot de tomates pour 12 millions d'AF. Après consultation du commissaire de l'O.N.R.A. à Oran (qui supervise toute opération du Comité avec l'extérieur), il ne peut que refuser et envoyer le lot, suivant le processus normal, à la C.O.R.A. d'Oran (qui s'appelle LégumCoop). Au bout d'un mois, on apprend que la vente du lot rapporte au Comité 2 millions d'AF. On peut se demander ce qu'est devenue la différence entre 12 et 2 millions. Il n'est pas étonnant après cela d'apprendre qu'un domaine pourtant riche, où les ouvriers travaillent dur, et bénéficiant de conditions favorables assez rares en Algérie peut tout juste boucler son budget, et que son Chargé de gestion se prononce pour un retour à la libre entreprise...

Quelles sont les conditions de travail ? Les ouvriers sont payés irrégulièrement, en général, et ils ne sont pas tous logés au domaine ; il faut tenir compte de plusieurs faits : les dimanches et jours de fête ne sont pas payés, la sécurité sociale et les allocations familiales n'existent pas (Rév. et Trav. signale que les travailleurs ont créé une caisse mutuelle, dans laquelle ils versent selon ce qu'ils peuvent, soit entre 1 DA et 5 DA par mois, ce qui permet de venir en aide à chacun en cas de coup dur ou de maladie). Les avantages en nature, dont font état ceux qui parlent de l'autogestion, sont pure illusion, car les produits du domaine consommés sur place par les travailleurs leurs sont vendus, en avances sur leur salaire. Mais surtout, sauf pour les enfants, l'effort d'éducation est inexistant. Le Conseil communal d'animation de l'autogestion n'existe pas, les travailleurs, pour la plupart analphabètes, sont laissés à leur sort : pas d'alphabétisation, encore moins de cours de perfectionnement. Tous sont à l'U.G.T.A., et pourtant, quand on leur demande ce qu'ils pensent du Bulletin intérieur de l'Autogestion, ils nous répondent : « Qu'est-ce que c'est ? » Pour conclure, un domaine où l'on retrouve les difficultés habituelles, mais où ces difficultés sont à peu près compensées par des conditions géographiques et techniques assez rares en Algérie ; cela donne un budget en équilibre, un fonctionnement suffisamment régulier pour qu'il suscite des convoitises, et c'est pourquoi, depuis deux mois, le domaine est passé sous le contrôle de l'Armée, l'A.N.P., une fois baptisé Coopérative agricole d'Anciens moudjahidines, comme beaucoup d'autres ces derniers temps. Le Chargé de gestion a été muté, le Comité de Gestion dissout.

(A suivre.)

SABADELL.

A-T-ON RENONCE A LA REVOLUTION?

L'article de José Peirats (*) qui suit est tiré de la revue espagnole : « *Presencia, tribuna libertaria* » (septembre-octobre 1966). (Directeur Pasamar, 24, rue Ste-Marthe, Paris-X.) Nous extrayons quelques phrases de la présentation du texte de Peirats par la rédaction de la revue : « *Presencia* considère que la meilleure façon de rendre hommage à la geste révolutionnaire espagnole, dont le trentième anniversaire vient d'être célébré, est d'adopter à son égard une attitude critique : il ne sert de rien de regarder en arrière lorsque le regard devient un simple culte du passé, un chœur discipliné qui applaudit, un désir d'admiration plus que de compréhension. »

« C'est précisément cette soif de compréhension qui nous a incités à organiser une enquête sur la révolution de 1936. Et nous avons choisi pour ce faire un des aspects les plus fondamentaux, c'est-à-dire le plus complexe. Le mouvement libertaire espagnol, en 1936-1939, a-t-il renoncé à mener à bien la révolution ? »

« (Cette enquête a été adressée, pour le moment, aux camarades suivants : Federica Montseny, José Peirats, Juan García Oliver et Diego Abad de Santillán.) »

REPOSE DE JOSE PEIRATS

I

Il faut en premier lieu faire la présentation des tendances révolutionnaires qui, avant le 19 juillet 1936, se manifestaient dans le mouvement libertaire espagnol. Par ordre d'influences, il y avait *d'abord la tendance du groupe que représentaient García Oliver, Ascaso et Durruti*. Malgré que ces agitateurs évitaient toute dépendance organique (1), la Fédération Anarchiste Ibérique (F.A.I.) faisait sienne cette tendance. Il s'agissait d'une conception romantique classique, d'origine bakouniniène (2). Elle se basait sur le coup de main audacieux et considérait assuré l'appui du peuple. Le peuple ayant en lui, dans son subconscient, un révolutionnaire né, il suffisait de le réveiller par l'exemple obstiné des minorités. Ce courant avait tenté plusieurs expériences qui n'éveillèrent aucun subconscient et se soldèrent par de tragiques échecs (3).

L'ascendant de ce courant était dû à sa rivalité victorieuse sur l'hérésie « trentiste » (4). Accusés, non sans fondement, de s'adapter à la démocratie républicaine, les « trentistes » furent expulsés des postes importants et considérés comme des maudits. Cette discrimination fut *populaire* et, par contre-coup, elle fit monter les actions de ce que nous appellerons le courant « faiste » (F.A.I.).

Voyons comment les trentistes présentaient leurs rivaux :

« Cette conception de la révolution, fille de la plus pure démagogie, patronnée durant des dizaines d'années par tous les partis politiques qui ont essayé et ont réussi souvent à prendre le pouvoir, a, même si cela semble paradoxal, des

défenseurs dans nos milieux. (...) Sans s'en rendre compte, ils tombent dans tous les vices de la démagogie politique, des vices qui nous amèneraient à donner la révolution, si elle se faisait dans ces conditions et si elle triomphait, au premier parti politique venu, ou à gouverner nous-mêmes, à prendre le pouvoir comme si nous étions un parti politique quelconque.»

Voyons comment *les trentistes* présentaient leur thèse :

« Face à cette conception simpliste, classique et un peu cinématographique de la révolution, qui actuellement nous amènerait à un fascisme républicain, attifé de bonnet phrygien, mais fascisme quand même, il s'en élève une autre, la vraie. (...) Elle veut que la préparation ne soit pas faite que d'éléments agressifs de combat, mais, tout en les ayant, en plus, d'éléments moraux, qui sont aujourd'hui les plus forts, les plus destructeurs et les plus difficiles à dominer. Elle ne confie pas seulement la révolution à l'audace des minorités plus ou moins audacieuses, mais elle veut que ce soit un mouvement bouleversant du peuple en masse, de la classe ouvrière allant à la libération définitive, des syndicats et de la Confédération (5), en fixant le fait, le geste et le moment précis de la révolution. (...) Face à la conception chaotique et incohérente de la révolution qu'ont les premiers se dresse celle, ordonnée, prévoyante et cohérente, des seconds. La leur consiste à jouer à l'émeute, à la pagaille, à la révolution ; en réalité, elle retarde la vraie révolution » (6).

Au début de 1934, quand le processus réactionnaire de la politique républicaine poussait à une attitude révolutionnaire généralisée un certain secteur socialiste, *la tendance allianciste apparut, exposée magistralement par le militant Orobón Fernández*. Cette nouvelle tendance venait s'opposer à l'exclusivisme révolutionnaire qui dominait.

« A l'heure de la lutte — disait Orobón — les « démocrates » oublient leur filiation politique et s'engagent conformément à leur filiation de classe. Que cet exemple serve aux camarades qui, pour des purismes insignifiants, se barricadent dans la théorie de « nosaltres sols » (7). Pour vaincre l'ennemi qui se multiplie, il faut immanquablement le bloc granitique des forces ouvrières. La fraction qui tourne le dos à cette nécessité se retrouvera seule et portera une lourde responsabilité vis-à-vis d'elle-même et de l'histoire » (8).

D'autres militants et moi nous évoluions *autour d'une quatrième position que représentait sans doute Eusebio C. Carbó*. Nous nous méfions des alliances avec les politiciens opportunistes et de circonstances et de leurs fiefs syndicaux (9). Mais nous concevions la révolution comme un phénomène conditionné par la participation du peuple. Nous croyions que le peuple n'est mobilisé que par certaines conjonctures psychologiques émotionnelles. Le rôle du révolutionnaire est de savoir les détecter à temps, de les exploiter à fond avec la propagande et de diriger par des voies libertaires le débordement populaire lorsqu'il se produit. Canaliser une révolution ne voulait pas dire imposer notre droit de propriété sur elle. Et elle ne pouvait être le fruit de minorités audacieuses, fixant de sang-froid une date.

La tendance maximaliste (10) amena les tristes résultats de janvier et de décembre 1933. Le courant allianciste fut digne d'un meilleur sort en tant que mélange explosif de l'insurrection asturienne d'octobre 1934.

II

A la veille du congrès de la C.N.T. de mai 1936 (11), la tendance maximaliste prit une attitude alarmante. Un de ses animateurs se prononça dans des discours publics et privés pour la « prise du pouvoir » par le mouvement libertaire (12). Federico Urales, déjà vieux, fut responsable d'une autre phrase dangereuse : « Dictature pour dictature, la nôtre d'abord » (13). A la suite de ces déclarations, l'hebdomadaire que dirigeait Carbó (« Más lejos ») organisa une enquête avec des questions très significatives. Federica Montseny y répondait le 30 avril 1936 : « Si un jour la démocratie a représenté l'esprit libéral du monde, aujourd'hui, au moment où un problème économique se pose ainsi qu'une lutte à mort entre la société moribonde et la conception anarchiste de la vie, toute solution intermédiaire, toute théorie du moindre mal représente une concession à notre époque et une conservation du milieu bourgeois en décomposition. (...) L'anarchie est l'antithèse du gouvernement, de l'autorité, du pouvoir. L'anarchie ne peut qu'être freinée et mal aidée, si les anarchistes s'emparent du pouvoir qui la nie et la détruit. (...) »

Le congrès de Saragosse devait choisir une de ces deux expériences : celle de Casas Viejas de janvier 1933 et celle des Asturies d'octobre 1934. Une des interventions les plus valables exprimait : « On a parlé du critère d'un secteur de notre mouvement à cette époque, mais peut-être l'aspect révolutionnaire que représente le critère de ce secteur n'est qu'un faux aspect de la révolution, d'une révolution jacobine et non anarchiste. Ce critère pouvait représenter une révolution de groupes, mais pas une révolution du peuple. Pour la révolution il manque l'envergure d'un ensemble de circonstances et la préparation organique. (...) Nous devons dire que le 8 janvier (14) fut une erreur, la première erreur révolutionnaire de la Confédération. Malgré ce qu'on a dit de Casas Viejas qui fut une épopée. Nous n'avons pas besoin de telles épopées. (...) En janvier on pouvait compter sur tout, sauf sur les travailleurs. (...) Cela était plus préparé par l'audace que par les autres facteurs indispensables d'organisation et de circonstances. (...) »

Moralement cette position allianciste gagna la partie au congrès. Mais à l'heure des décisions l'autre tendance trouva le moyen de s'infiltrer. D'où une mise en demeure d'alliance révolutionnaire avec l'U.G.T. qui ressemblait plus à un défi dans un combat singulier. Psychologiquement inadmissible, l'accord de Saragosse ne pouvait donner de résultat et il n'en donna pas (15). D'autre part, la coalition républicaine-socialiste avait gagné les élections trois mois avant et l'opération démagogique préélectorale avait été abandonnée. Pendant ce temps, le fascisme montait sans démagogie sa propre opération. Ainsi donc la nouvelle position allianciste arrivait en retard.

III

Il est indubitable qu'il y eut un renoncement révolutionnaire dès que le soulèvement militaire fut liquidé à Barcelone et en Catalogne (16). Et, cependant, la révolution ne pouvait se présenter sous de meilleurs auspices. La psychologie populaire avait joué, encore que sans nul doute la partie la plus dure de l'entreprise fut assumée par les minorités énergiques. Surtout les hommes aguerris de la C.N.T.-F.A.I. Mais le peuple, qui comprenait la gravité des intérêts mis en

jeu, les appuya massivement, évitant tout retournement de la situation. Le renoncement se fit précisément (17) au moment où un groupe de notables (18) de la C.N.T.-F.A.I. alla à la Généralité (19) écouter les flatteries que prit soin de leur prodiguer le président Companys (20). Pour l'historien, il reste que ce groupe de notables, au cours d'un bref intervalle, entra comme vainqueur et ressortit comme vaincu.

García Oliver, un des acteurs de l'entrevue, la commentant, écrivait un an plus tard : « La C.N.T. et la F.A.I. se décidèrent pour la collaboration et la démocratie, renonçant au totalitarisme (21) révolutionnaire qui aurait conduit à l'étranglement de la révolution par la dictature confédérale et anarchiste. »

Or ces hommes avaient toujours défini leur révolution comme un acte d'exclusivisme et d'hégémonie, c'est-à-dire totalitaire. Il va de soi donc qu'ils venaient de renoncer purement et simplement à *leur* révolution. A cause des conséquences de leur action collaborationniste gouvernementale, ils ne tarderaient pas également à renoncer à la révolution de ceux qui ne voulaient pas d'exclusivismes révolutionnaires et d'hégémonies. Non seulement ils y renoncèrent, mais ils obligèrent à coups de décrets et de claudication à notre renonciation à tous.

Les thèses qui justifient cette attitude varient à l'infini. Elles vont de la nature supposée imprévisible des événements (22) jusqu'au circonstancialisme suprême de la guerre (23). Mais une attitude révolutionnaire qui se déclare vaincue au premier contact avec la révolution donne la mesure de la qualité insignifiante de tels révolutionnaires. Le phénomène est encore moins explicable si l'on tient compte de ce que ces hommes qui venaient de risquer leur vie sur les barricades, jetaient l'éponge alors qu'ils vivaient à Barcelone dans une explosion de victoire anarchiste. Les tramways, peints noir et rouge, promenaient une foule enthousiaste. Les claxons des voitures scandaient en signe de joie et comme consigne de guerre les six lettres de la C.N.T.-F.A.I.

Les nouvelles reçues de toutes parts n'étaient inquiétantes que par leur caractère confus. Un pronunciamiento militaire qui échouait, liquidé totalement à Madrid et à Barcelone, *était une cause gagnée*. Les spécialistes politiques convenaient que le 20 juillet le fascisme espagnol avait perdu la partie. S'il continua son effort, ce fut parce qu'il se sentait secouru par Mussolini et peut-être par Hitler. Mais cela était ignoré chez les républicains du gouvernement, et à plus forte raison parmi les anarchistes de Barcelone. Il n'y a pas d'explication plausible dans les mots de García Oliver (24). (Nous avons retranché ici un long passage polémique. N.D.L.R.)

IV

On pourra objecter : « Il n'y eut pas un tel renoncement puisqu'on collectivisa révolutionnairement l'économie. » La *collectivisation fut une action spontanée des travailleurs*. La mobilisation anarchiste avait commencé par la consigne de grève générale révolutionnaire lancée par les comités le 18 juillet. Et le 28 exactement ces mêmes comités ordonnaient le retour au travail sans plus d'explication. Les premières saisies d'industries se firent dans les services : 21, les cheminots ouvrent le feu ; 25, les ouvriers des transports urbains ; 26, de l'électricité. Cela se comprend du fait que les services furent les premiers

touchés par les besoins révolutionnaires. Pour les autres industries, il n'y eut pas urgence tant que ce besoin ne se fit pas sentir. Les comités de ravitaillement ou d'approvisionnement vinrent ensuite dans l'ordre des besoins pour alimenter la population et les combattants des barricades.

Jusqu'aux premiers jours d'août la C.N.T., officiellement et organiquement, ne s'occupait pas de canaliser les collectivisations (25). Cela veut dire que la *collectivisation était déjà une réalité au niveau technique des syndicats*. Ils avaient tout le pouvoir économique. Comme par sarcasme, les hautes sphères de la C.N.T. intervenaient pour la première fois afin d'exempter les firmes étrangères à la demande des consulats (26). Le gouvernement catalan fit un autre contraste en collectivisant à sa manière les banques et les comptes courants. Avec ce pouvoir financier en main, les autorités officielles de Madrid et Barcelone hypothéquèrent l'avenir de la révolution. Les comités des entreprises collectivisées durent demander à genoux des crédits aux autorités pour payer les ouvriers et pour acheter des matières premières. L'Etat tenait la révolution dans son centre vital. La révolution économique était hypothéquée par les banques, dominées par l'ennemi irréconciliable, l'Etat.

Les réalisations économiques, culturelles, artistiques et autres se posaient et se résolvaient *en marge des préoccupations dominantes dans les comités supérieurs de la C.N.T.* Ces comités étaient obsédés par les problèmes de la guerre, l'attitude diplomatique internationale et les querelles politiques (27). Une véritable révolution est comme une œuvre d'art. Et quelqu'un a dit que pour faire de grandes choses il faut être enthousiastes. Plongés dans le dédale de la politique, laminés par la machine étatique, les hommes politiques flambants perdirent bientôt leur innocence et furent une espèce de personnages maléfiques qui cassaient tout ce qu'ils touchaient.

V

A proprement parler, il ne s'agissait pas d'un renoncement mais d'une reddition de la révolution. On ne peut pardonner aux anarchistes, qui sont les techniciens les plus compétents de l'interprétation des mécanismes politiques de l'Etat, d'avoir été la proie facile de prévisions soulignées dans les textes les plus élémentaires de théorie. Et on peut difficilement croire à l'ingénuité de ces hommes quand on les voit s'adapter si facilement aux protocoles de la chorégraphie politique, bien que restant discrets devant les humiliations (28). Dans la période 1936-39, on avait affaire à l'apparition d'une *nouvelle classe*, héritière de toutes les tares de la classe disparue. Le mouvement libertaire n'était pas exempt à certains niveaux de ce phénomène.

Ce saut fut un choc pour la psychologie de certains militants. Après une préparation secrète, on se servit de la presse avec des soutiens artificiels et des lavages de cerveau. Une phrase de Durruti, malheureuse comme d'autres qu'il prononça (29), servit aux Bureaux de propagande de bombardement d'intoxication. Dans certains cas la presse fut dirigée (30). Et les rédacteurs qui ne se soumettaient pas aux consignes étaient destitués d'en haut.

La C.N.T. fut appelée au gouvernement pour servir de garant. Dès qu'elle s'incorpora, elle dut accepter la fuite impopulaire du gouvernement à Valence (31).

On avait besoin de la C.N.T. pour relever l'Etat, le renforcer et le jeter contre la révolution : c'est-à-dire contre la C.N.T. elle-même. On recréa d'abord les corps de répression. Puis ce fut la militarisation des milices et leur remise aux mains des ministres de l'Intérieur et de la Guerre. Pour faire ces choses, on ne fit pratiquement pas la guerre (32). Et lorsque cela fut fini, il ne restait plus le temps de la faire. Le tribut de la C.N.T.-F.A.I. fut la livraison de 200.000 combattants contrôlés dans les brigades confédérales. Mais l'Etat continuait à réclamer, et sa bureaucratie incompétente et inutile mit dans son sac les industries collectivisées qui s'occupaient de la guerre. Même les politiciens du gouvernement catalan poussèrent de hauts cris lorsque Madrid saisit les industries de guerre catalanes (33).

En mai 1937 la population anarchiste de Barcelone, encore sous le coup des idées révolutionnaires, dit « Assez ! » quand elle vit clairement qu'on voulait la désarmer. Il ne manquait que cela ! Les ministres et mini-ministres de la C.N.T. se transformèrent en équipe de pompiers. Une fois le feu éteint, les pompiers furent congédiés comme une sale boniche (34). L'escalade communiste avait atteint le sommet de l'Himalaya. On vécut dès lors dans un climat de dictature policière et militaire. Cette escalade ne rencontra qu'un seul adversaire efficace : le tour désastreux de la guerre. Ce mal chronique faisait contre-poids, ô paradoxe ! lorsque le climat terroriste devenait insupportable. Quand le front d'Aragon céda en mars 1938 et qu'une série permanente de bombardements terrorisait la population barcelonaise, la C.N.T. fut de nouveau invitée à participer au gouvernement pour le renforcer moralement (35). Mais cela dut se faire dans des conditions humiliantes que Negrin imposa : un seul ministre, qu'il choisirait dans une proposition de trois noms, et un portefeuille anodin : l'Education nationale. Ce ministre (36) fut renversé avec le reste de l'équipe Negrin par le soulèvement Mera-Casado qui en finit avec la dictature communiste à la fin de la guerre (37).

VI

Résumons. Le 19 juillet 1936, une révolution totalitaire anarchiste aurait été une catastrophe. Bien que certainement de courte durée. Cette déduction fut le seul pouvoir d'anticipation qu'eurent ces hommes. Ensuite ils ne renoncèrent à la dictature anarchiste que dans la mesure où dans une pièce de théâtre classique on renonce à la main de *Léonore* (38). Et pour la même raison il n'y eut pas de transaction ni de sacrifice idéologique pour l'unité antifasciste. Ces hommes étaient esclaves d'une idée révolutionnaire fixe. Et lorsqu'ils eurent raté l'occasion, ils manquèrent d'imagination pour faire avec réussite autre chose. Dans ces conditions, sans une éthique véritablement anarchiste, ils firent ce qu'en semblables circonstances on fait banalement : opter pour le moindre effort. Or, il est interdit aux anarchistes de faire ce que tout le monde fait vulgairement.

Mais étudions le cas : que pouvait-on faire ? En d'autres termes : vu les circonstances et si elles se répétaient, comme faudrait-il procéder ?

Personne ne peut minimiser l'importance des problèmes posés aux anarchistes le 20 juillet 1936 lorsqu'ils se virent avec la situation en main sans savoir qu'en faire. Ce que nous leur reprochons n'est pas le renoncement à la dictature anarchiste, mais d'avoir opté pour la contre-révolution. Le dilemme

que l'on présentait : dictature ou collaboration gouvernementale, est faux. Du point de vue anarchiste, la collaboration gouvernementale et la dictature sont une même chose. Et deux choses semblables ne peuvent constituer un dilemme. La dictature est contre-révolutionnaire, l'Etat est contre-révolutionnaire. Or, si les anarchistes figurent au gouvernement, le pouvoir contre-révolutionnaire se renforce en même temps que l'opposition révolutionnaire s'affaiblit. D'où il s'ensuit que, du seul fait de ne pas collaborer au gouvernement, les anarchistes auraient renforcé l'opposition révolutionnaire et affaibli en même temps la capacité contre-révolutionnaire de l'Etat.

Aurait-on perdu la guerre plus tôt ? D'abord il faudrait démontrer que l'Etat a fait quelque chose pour la gagner, lorsqu'il vit la possibilité de pouvoir en finir avec la révolution. Le cas n'aurait sûrement pas été le même avec une position révolutionnaire renforcée par les anarchistes et un gouvernement affaibli par leur absence. Remplaçons donc la question « que pouvait-on faire ? » par celle-là « Que fallait-il ne pas faire ? », et nous aurons la moitié de la question de résolue.

D'autre part il faut se mettre dans la tête qu'une révolution, comme une autre action politico-sociale quelconque, vaut avant tout par les moyens et non les fins. On perd une révolution ou on la gagne non à cause du résultat final ou épisodique, mais à cause de la marque indélébile et positive que nous savons mettre en elle. Les révolutions dans leur aspect épisodique sont sujettes aux lois de la décadence, peut-être plus rapidement que les autres choses. Seules leur survivent les réalisations constructives et éthiques exemplaires et les aberrations. Les deux choses sont contagieuses. La contagion de la grande révolution française a été le jacobinisme, et du socialisme, le marxisme et l'anarchisme.

Le destin épisodique d'une révolution est de moindre importance. L'important est le contenu en idées et en réalisations lumineuses, constructives, libres. Elles survivent à toutes les défaites épisodiques. Quand nous guérirons-nous de la manie funéraire de « la victoire au dessus de tout » ? Le triomphe au dessus de tout, comme le « nous renonçons à tout sauf à la victoire », ce n'est pas révolutionnaire, c'est du machiavélisme. Il est absurde que les hommes luttent sans s'identifier à un principe moral rehaussé par la victoire. Mais le principe de « la victoire avant tout » est ne pas avoir de principes. Une révolution dont le déroulement ne tient pas compte des scrupules à réprimer et des victimes à immoler est quelque chose de tout à fait opposée à une révolution. Et à l'inverse : une chute digne après une série d'épisodes féconds n'est qu'une défaite provisoire. Le libertaire doit toujours préférer ces « défaites » à ces « victoires » (39).

Mais allons à l'important. Avec ces 200.000 hommes armés et près d'un million d'affiliés organisés dans les centres de production, les anarchistes représentaient un pouvoir économique formidable et une force de dissuasion non moins respectable. S'employer à conserver cette force, l'articuler, la renforcer, face à la guerre, face à l'Etat agressif et face à la révolution, nous aurait rendus imbattables et notre service à l'antifascisme aurait été en même temps plus efficace. De la révolution du 19 juillet il restera comme leçon pour les futures générations, avant tout, l'exemple d'un peuple qui ne s'est pas laissé intimider quand tout le monde embrassait basement, secoué de panique, les traces du cheval d'Attila et de l'Ours du Kremlin. A Barcelone et à Madrid le 19 juillet 1936; à Barcelone le 3 mai 1937 et à Madrid le 4 mars 1939 (37 bis), le peuple espagnol

livra une bataille épique contre le fascisme sans distinction de couleur. Il restera de ce peuple sa souffrance stoïque, son généreux don de sang sur les fronts, sa faim, son exode ou son supplice en prison et face au mur d'exécution, dans l'univers concentrationnaire et dans les fours crématoires (40).

Et il restera l'œuvre socialisatrice des syndicats de la C.N.T., ses réalisations culturelles et artistiques sans pose, le rêve bucolique (41) des collectivités de la campagne, expression de ce qu'il y a de meilleur dans l'homme : la solidarité et l'appui mutuel dans la simplicité. Toutes les œuvres positives réalisées resurgiront avec émotion, enthousiasme et imagination. Les absurdités et les vilénies bâties sur du sable ou de la boue s'écraseront.

José PEIRATS.



Nous constatons que pour la première fois depuis fort longtemps les camarades espagnols abandonnent une optique contemplative pour se consacrer à un travail commencé de longue date par Vernon Richards, par exemple, à savoir l'enseignement à tirer de la guerre d'Espagne.

Nous espérons que nos lecteurs, espagnols ou non puisque nous sommes internationalistes, quelle qu'ait été leur responsabilité (ou leur militantisme) puisque nous sommes contre la hiérarchie, voudront bien participer à ce débat. Nous avons nous-mêmes commencé en annotant l'article de Peirats, dont le contenu, très riche, donne matière à de nombreuses discussions.

Nous publierons dans nos prochains numéros des extraits du livre de Vernon Richards « Enseignements de la Révolution espagnole », notre position et sur Peirats et sur Richards et, enfin, nous donnerons une vue d'ensemble du courrier sur ces questions.

(*) Militant anarchiste espagnol, auteur du livre en 3 tomes « La C.N.T. en la revolución española ».

(1) Il nous semble que cela n'est pas exact. Durruti et ses camarades avaient une vision révolutionnaire **partagée par beaucoup** d'anarchistes espagnols et organiquement ils ne prenaient pas seuls les décisions.

(2) Il nous semble que Peirats simplifie trop la tactique révolutionnaire de Bakounine.

(3) Il s'agit des tentatives d'implantation du communisme libertaire : la première le 18 janvier 1932, la seconde le 8 janvier 1933 et la troisième et dernière le 8 décembre 1933. Des divisions tactiques graves entre les fédérations régionales firent qu'à aucun moment ces mouvements insurrectionnels ne furent généralisés à toute l'Espagne. Ils demeurèrent localisés et furent réduits par l'armée ; dans la plupart des cas, les militants, se rendant compte de leur isolement, déposèrent les armes. Le 8 janvier 1933 fut marqué par la répression de Casas Viejas — province de Cadix — où les anarchistes refusèrent de se rendre.

Il est historiquement et objectivement difficile de conclure à l'absence de ferveur populaire dans ces mouvements répétés à intervalles très courts, d'après les observateurs (journalistes de El Sol, Eduardo de Guzmán, directeur de « La Tierra »), dans certains villages, il y avait un grand enthousiasme. (Voir aussi l'article de Miguel Foz « El 8 de diciembre de 1933 y la comarca de Valderrobres », Le Combat Syndicaliste, Paris, 28-1-1965.)

(4) En 1931, trente militants anarchistes espagnols signèrent une déclaration, dont Peirats donne de larges extraits, pour attaquer la tendance Durruti. Ces militants étaient Juan Lopez (futur ministre), Roldán Cortada (futur dirigeant communiste abattu en avril 1937), mais on trouve aussi des anarchistes plus « constants, Juan Peiro (lui aussi ministre), Pestaña (fondateur d'un parti anarchiste et député), Arin.

(5) Il s'agit de la Confédération Nationale du Travail — C.N.T. — centrale anarchiste.

(6) Il est bon de donner la parole à la tendance faiste : « ... le manifeste du groupe de militants que la presse bourgeoise, Macia et Companys ont appelé la « partie sensée de la Confédération ». (...) Le résultat immédiat de tout cela a été le début d'une répression violente contre tous les individus importants de la F.A.I. » (El Luchador, n° 37, 18-9-1931, éditorial de Federica Montseny : La crisis interna y externa de la Confederación). Dans le même journal, du même auteur, l'éditorial du 9-6-1933 : El fascismo sindicalista.

(7) « Nous seuls. » Les mots sont du catalan, sans doute parce que les anarchistes de Catalogne suivaient plus la F.A.I. et Durruti et ses amis que les autres régions. Il nous semble que parfois les antagonismes régionaux excitaient plus les controverses, en l'occurrence Orobón Fernández est castillan.

(8) Orobón Fernández est mort en 1936. On ne peut donc savoir quelle aurait été son attitude pendant la guerre. C'était une figure connue, mais sans doute assez éloignée de la majorité des militants, ainsi l'article dont Peirats fait un extrait n'a pas été publié dans un périodique anarchiste, mais dans un journal sympathisant, « La Tierra ». Il est désagréable de constater que Eduardo de Guzman (cité note 2) et le frère d'Orobón Fernández ont actuellement signé au nom de la C.N.T. un accord d'alliance avec les syndicats franquistes (4-1965).

(9) C'est une allusion à Largo Caballero, leader socialiste et secrétaire de la centrale U.G.T., partisan de la dictature de Primo de Rivera puis se déclarant révolutionnaire et le Lénine espagnol en 1934, c'est-à-dire 5 ans après.

(10) Il faut lire et comprendre majoritaire. Le mot maximaliste ne fait pas partie des divisions normales de tendances dans la C.N.T.-F.A.I.

(11) Il s'agit du congrès de Saragosse qui se prononça pour l'application du communisme libertaire en le définissant et qui mit fin à la scission qui durait depuis le manifeste des Trente et qui avait tellement nui à l'unité des mouvements insurrectionnels. Après s'être traité de fascistes, on faisait l'unité ouvrière et anarchiste.

(12) Il s'agit de García Oliver ou de Durruti.

(13) Federico Urales était le père de Federica Montseny, nous ne savons pas quand ni où cette phrase a été écrite.

(14) Allusion au mouvement insurrectionnel du 8 janvier 1933.

(15) Nous sommes d'accord. De plus, la proximité du coup d'Etat militaire allait empêcher matériellement que le congrès ait une influence pratique.

(16) et (17) Le renoncement se fit dans une assemblée extraordinaire de tous les syndicats de Barcelone et de Catalogne le 20 ou le 21 juillet. La question de la « dictature anarchiste », de la réalisation du communisme libertaire fut posée par García Oliver et repoussée par l'assemblée. Curieusement personne parmi les historiens ne cite cette réunion.

(18) Comme nous venons de le voir, ce ne sont pas des individus, mais un ensemble de militants qui prit, sans demander aux non-anarchistes leur avis, une décision. Il reste qu'ensuite García Oliver, Santillan (Durruti), les « notables », comme le dit gauchement Peirats, allèrent chez le président du gouvernement catalan.

(19) La Généralité était le nom du gouvernement catalan qui avait une certaine autonomie depuis 1931 et qui officiellement avait sa langue, ses lois, ses députés, etc.

(20) Companys, président de la Généralité, et son gouvernement étaient ainsi qualifiés par l'organe de la C.N.T. de Barcelone « Solidaridad Obrera » : « ... la tarte à la crème et les bonbons pour la droite » (16-5-1936, page 1).

(21) « Totalitaire » dans le langage de l'époque voulait dire : dans toute son ampleur, totalement. Il n'y a aucune référence à la doctrine marxiste et son application. On trouve de nombreux autres emplois dans le sens indiqué : « Nous pensons qu'un projet de collectivisation doit contenir un sentiment totalitaire dans son programme... » Federación de la Industria Textil Material de Estudios, sans date (début 1937). Il reste que Peirats, d'après le contexte, l'emploie dans le sens de « dictature ».

(22) C'est Gilabert qui, pensons nous, l'affirmait, ainsi : « Bien sûr, l'anarchisme, en Espagne, a changé de direction. Il a rectifié tout ce qu'il avait de négatif. » Tierra y Libertad de Barcelone, 5-11-1936, n° 42, page 8.

(23) « ... les circonstances, presque toujours supérieures à la volonté humaine, bien que déterminées par elle, ont défiguré la nature du gouvernement et de l'Etat espagnols » (éditorial de Solidaridad Obrera, 4-11-1936, page 1). « Ce que la guerre impose : la C.N.T. au gouvernement de la Généralité », grands titres de Solidaridad Obrera, 18-12-1938, page 1.

(24) Il n'est pas nécessaire d'accabler un militant qui a prouvé et prouve qu'il est toujours de valeur, alors que sa conduite a été celle de la majorité. Car malgré les

nombreuses critiques et les protestations et les incidents dans le milieu anarchiste de 1936 à 1939, il faut reconnaître que le courant général des militants (trop disciplinés ?) suivit les directives d'en haut, du bureau de la C.N.T.

(25) Ceci est exact, les premiers mots d'ordre furent : « Retour au travail » (Solidaridad Obrera, 25-7-1936, page 2 ; 26-7-1936 ; 28-7-1936, page 4 ; 31-7-1936, page 8) et « Halte au pillage » (Solidaridad Obrera, 30-7-1936).

(26) Exact : le « Boletín de Información A.I.T.-C.N.T.-F.A.I. » du 27-7-1936, page 1, cite l'intervention du consul anglais porteur d'une liste d'établissements à ne pas réquisitionner qui fut acceptée par le secrétaire du comité régional de la C.N.T. de Catalogne (Mariano R. Vázquez).

(27) Il est injuste de dire que c'était une obsession. C'était le moyen de survivre pour ne pas être écrasé par la propagande communiste, ce qui était une annonce de l'écrasement physique : « Pour ce qui est de la Catalogne, la liquidation des éléments trotskistes et anarcho-syndicalistes a déjà commencé, et elle sera continuée avec la même énergie qu'en U.R.S.S. » Pravda de Moscou, 17-12-1936. La guerre civile espagnole, pour l'anarchisme, a été un combat sur deux fronts Franco et Staline.

(28) Pour les mêmes raisons tactiques qui les avaient conduits au gouvernement, ils se turent, mais on trouve parmi eux des critiques très sévères : « Dans la pratique de la politique et du gouvernement, nous étions des novices, des apprentis, des nouveaux-venus qui allaient se casser le nez... » Juan López, conférence du 27-5-1937 après la sortie du gouvernement, publiée en brochure pendant la guerre.

(29) « Nous renonçons à tout sauf à la victoire » (citée plus loin dans le texte).

(30) Exact. Il y avait trop de critiques, Peirats lui même était alors parmi eux.

(31) Tellement impopulaire que la « Colonne de Fer » arrêta les ministres et tenta de les fusiller (Thomas, La guerre civile espagnole, chapitre 38, livre pro-franquiste dans bien des aspects). La Colonne de Fer était formée d'anarchistes sûrs et solides idéologiquement. C'est un des incidents auxquels nous faisons allusion dans la note 25.

(32) Là encore, Peirats est emporté par la polémique et oublie la réalité dans son contraste. Il faut lire et comprendre : les luttes internes furent si vives qu'elles nuisirent considérablement au déroulement de la guerre.

(33) Allusion au livre « De Companys a Indalecio Prieto. Documentación sobre las industrias de guerra de Cataluña », Buenos Aires, 1939, 91 pages. On ne peut le consulter que dans des archives privées.

(34) Exact. Le 7 mai : fin des journées de mai ; le 16, démission du cabinet Largo Caballero.

(35 et 36) Début avril 1938, Indalecio Prieto abandonna le gouvernement ; socialiste, il était écœuré par les communistes (après avoir bien collaboré avec eux) et pensa que seules des négociations pouvaient sauver la république. Pour colmater ce départ on repensa aux anarchistes, qui réacceptèrent, et Segundo Blanco devint ministre.

(37) A la fin de la guerre (les bonnes idées finissent par se concrétiser), les non-communistes dirigés par Cipriano Mera — vainqueur de la bataille de Guadalajara avec le Campeño — et Casado — socialiste — attaquèrent les communistes. Il y eut quelques milliers de victimes. Ils traitèrent avec Franco qui exigea que Madrid lui fût livré sans combat, ce qui fut fait. Ensuite, bafouant les accords, les exécutions commencèrent, Casado inclus (Mera fut gracié et vit maintenant à Paris). Cette stupide action politique, trop tardive et désormais inutile, illustre une petite phrase passée inaperçue, même et surtout chez son auteur Mariano R. Vázquez : « Interventionnisme étatique est égal à fascisme » (Solidaridad Obrera, 11-7-1936, page 8).

(37 bis) Date de l'attaque contre les communistes.

(38) Il nous semble qu'il s'agit plutôt de Léonise dans « L'Amant Libéral » de Cervantes.

(39) Peirats insiste sur le côté positif de la défaite (provisoire). Nous pensons que, de Spartacus à nos jours, ces défaites moralisantes n'ont pas la force et l'effet d'une victoire. Une victoire acquise, sans bafouer nos principes moraux, est difficile, mais, par exemple, les mouvements insurrectionnels espagnols que Peirats condamne dans cet article et qu'il a décrits dans son livre sur l'histoire de la C.N.T. présentaient un début de solution accordant à tous (gardes civils compris) le droit de vivre dans la nouvelle société (voir la brochure de Macario Royo « Cómo implantamos el Comunismo Libertario en Mas de las Matas (Bajo Aragón) », Barcelona, 1934, page 18 et 19).

(40) Le camp de Mathausen fut construit par et pour les antifascistes espagnols, qui, ne l'oublions pas, ont été les adversaires des nazis.

(41) Cet adjectif ridicule discrédite la collectivisation agricole, fort différente malgré certaines tendances simplistes, voir Noir et Rouge, n° 31, 32, 33.

Ni Démocrates, ni Dictatoriaux : Anarchistes

« Démocratie » : ce mot signifie théoriquement gouvernement du peuple — gouvernement de tous, par l'œuvre de tous. Le peuple doit, en démocratie, pouvoir dire ce qu'il veut, nommer les exécuteurs de ses volontés, les surveiller, les révoquer à son plaisir.

DEMOCRATIE ET CAPITALISME

Naturellement, cela suppose que tous les individus qui composent le peuple ont la possibilité de se former une opinion sur toutes les questions qui les intéressent, et de la faire valoir. Cela suppose que chacun soit politiquement et économiquement indépendant, et que personne ne soit obligé, pour vivre, de se soumettre à la volonté d'autrui.

S'il y a des classes ou des individus dépouillés de moyens de production, donc, dépendants de ceux par qui ces moyens ont été monopolisés, le régime démocratique ne peut être effectif. C'est un mensonge propre à rendre docile la masse des gouvernés, par l'octroi d'une souveraineté illusoire, et permettant, ainsi, de sauver et de consolider la domination de la classe privilégiée et dominante.

Telle est, et a toujours été, la démocratie en régime capitaliste — quelle que soit la forme qu'elle prend, du gouvernement constitutionnel monarchiste jusqu'au prétendu gouvernement direct, en passant par la république parlementaire.

De démocratie vraie, de « gouvernement du peuple », il ne pourrait y en avoir qu'une fois abattu le régime capitaliste, quand auraient été remis à tous et à chacun les moyens de production et de vie. Alors le droit de tous à intervenir dans la gestion publique aurait à sa base et comme garantie l'indépendance économique de chacun. En ce cas, il semblerait que le régime démocratique serait celui qui répondrait le mieux à la justice, et harmoniserait le mieux l'indépendance individuelle avec la nécessité de la vie sociale. Et c'est ce qui apparut, d'une façon plus ou moins claire, à ceux qui, dans des temps de monarchies absolues combattirent, souffrirent et moururent pour la liberté.

IMPOSSIBILITE DU « GOUVERNEMENT DE TOUS ». MAJORITE ET MINORITE

Et pourtant, à bien regarder les choses comme elles sont, le gouvernement de tous est en tout cas une impossibilité, en conséquence du fait que les individus qui composent le peuple ont des opinions et des volontés différentes les uns des autres. Il n'arrive jamais, ou presque jamais, que sur une question, ou sur un nom quelconque, tous soient d'accord.

Si les moyens d'indépendance économique, c'est-à-dire de production et de consommation sont répartis entre les mains d'une classe concurrentielle et

profondément divisée par l'individualisme — comme la bourgeoisie libérale —, et si cette classe n'intervient que faiblement sur le plan direct du contrôle politique de la conscience personnelle (ce qui constitue l'essence du libéralisme), le régime démocratique pourra être assuré d'un bon fonctionnement (pays anglo-saxons fin du XIX^e siècle). En supposant une société exclusivement composée de travailleurs-propriétaires, le fonctionnement serait optimum, dans les limites du « politique ».

Il est évident, par contre, que la centralisation des moyens d'indépendance économique (nationalisation, etc.) réalisée entre les mains d'une caste cohérente, monolithique surabondante, comme la bureaucratie socialiste (quatrième état), rend totalement impossible le fonctionnement de la démocratie. Cela d'autant plus que l'idéologie socialiste actuelle (marxisme) préconise un maximum d'intervention sur le plan social, politique, culturel, idéologique, etc., de sorte que la classe économique des administrateurs est un simple instrument sous la dépendance directe d'un clergé et d'une police politiques incarnant l'Etat socialiste

Donc, le « gouvernement de tous », si gouvernement il y a, ne peut être, dans la meilleure des hypothèses, que le gouvernement de la majorité. Et les démocrates, socialistes ou non, en conviennent volontiers. Ils ajoutent, c'est vrai, que l'on doit respecter les droits des minorités ; mais comme c'est la majorité qui détermine quels sont ces droits, les minorités, en conclusion, n'ont que le droit de faire ce que la majorité veut et permet. L'unique limite à l'arbitraire de la majorité consiste dans la résistance que les minorités sauraient et pourraient opposer. Cela revient à dire : la démocratie est un régime de lutte sociale, où une partie des associés, qui est **en principe** la plus nombreuse, a le droit d'imposer aux autres sa propre volonté, en asservissant à ses buts propres les forces de tous. Encore ce principe est-il encore une fiction conventionnelle.

Et, ici, je pourrais m'étendre pour démontrer (par un raisonnement inattaquable appuyé aux faits passés et contemporains) comment il n'est pas vrai non plus que prévale la volonté du plus grand nombre. Dès lors qu'il y a gouvernement, c'est-à-dire commandement, réduction des volontés à une seule, la **majorité** ne peut qu'obéir, comme le reste de la nation, à l'arbitrage ou à l'arbitraire de quelques-uns. En réalité, toute « démocratie » a été, est et ne sera jamais qu'une « oligarchie », un gouvernement de quelques-uns, une dictature masquée.

Mais je préfère, pour la simplification de cet article, abonder dans le sens des démocrates, et supposer que vraiment il puisse y avoir un vrai et sincère gouvernement de la majorité.

Gouvernement signifie droit de faire la loi et de l'imposer à tous par la force : sans gendarmes, il n'y a pas de gouvernement.

Or, une société gouvernée majoritairement peut-elle progresser, et vivre pacifiquement, pour le plus grand bien de tous ? Peut-elle adapter, au fur et à mesure, sa façon d'être aux variations continues des circonstances ? Si la majorité a le droit et le moyen d'imposer par la force sa volonté aux

minorités, il est évident qu'une expérience nouvelle ne peut être tentée qu'**en** marge du domaine régi par les lois, ou **contre** les lois.

La majorité est de par sa nature arriérée, conservatrice, ennemie du nouveau, paresseuse dans la pensée et dans l'action ; et en même temps elle est impulsive, excessive, docile à toutes les suggestions, facile aux enthousiasmes et à la peur irraisonnée. Chaque nouvelle idée part d'un homme ou d'une poignée d'individus ; elle est acceptée, si c'est une idée vitale, par une minorité plus ou moins nombreuse ; et si jamais elle arrive à conquérir la majorité, c'est seulement lorsqu'elle a été dépassée par de nouvelles idées, par de nouveaux besoins, et est déjà devenue surannée au point d'être un obstacle plutôt qu'un éperon dans la marche générale de la société.

Dictature, ou autonomie, des minorités ?

Mais voulons-nous donc un gouvernement de minorité ?

Certainement non ! Car, s'il est injuste et nuisible que la majorité opprime les minorités, et fasse obstacle au progrès, il est encore plus injuste, et plus nuisible qu'une minorité opprime toute la population, ou impose par la force les idées qui lui sont propres !

D'ailleurs, ces idées — seraient-elles les meilleures du monde — qu'elles susciteraient à bon droit répugnance et opposition, du fait même qu'elles seraient imposées ; et l'on peut aisément prévoir qu'elles deviendraient mauvaises **dans leur application forcée.** °

Et puis, il ne faut pas oublier ceci : des minorités, il y en a de toutes espèces. Il y a des minorités d'égoïstes et de malfaisants, comme il y en a composées de fanatiques qui se croient en possession de la vérité absolue, et qui voudraient (en toute bonne foi du reste) imposer aux autres ce qu'ils croient être la seule voie du salut — mais qui peut aussi bien être une simple sottise. Il y a des minorités de réactionnaires, qui voudraient retourner en arrière, et qui sont divisées entre elles quant aux voies et aux limites de la réaction ; comme il a des minorités révolutionnaires, divisées, elles aussi, sur les moyens et sur les buts de la révolution, et sur la direction qu'il faut donner au progrès social.

A qui entendre ? Quelle minorité devra commander ?

Pratiquement, c'est une question de force brutale et de capacité d'intrigue ; et les probabilités de réussite ne sont pas en faveur des plus sincères et des plus dévoués au bien général. Pour conquérir le pouvoir, il faut des qualités qui ne sont pas précisément celles qui sont requises pour faire triompher dans le monde la justice et la bienveillance.

Mais je veux encore abonder en concessions, et supposer que vienne au pouvoir, justement, cette minorité qui, parmi les aspirants au gouvernement, serait celle que je considère comme la meilleure par ses idées et ses intentions. Je veux donc supposer qu'iraient au pouvoir les politiques les plus tolérants,

et je dirai même les anarchistes, si je n'en étais empêché par le fait que... ce serait une contradiction dans les termes.

Eh bien ! Nous tombons de mal en pis, comme on dit vulgairement.

LES FATALITES DU POUVOIR

Pour entrer en possession du pouvoir d'Etat, légalement ou illégalement, il faut avoir laissé sur son chemin une bonne partie des bagages de l'idéal, et s'être débarrassé de tous les **impedimenta** constitués par des scrupules moraux. Et quand, par la suite, **on est arrivé**, la grande affaire est de **rester au pouvoir** ; d'où la nécessité d'intéresser au nouvel état de chose, et d'attacher à la personne des gouvernants, une nouvelle classe de privilégiés ; d'où encore, la nécessité de monopoliser tous les moyens utilisables par toute espèce d'opposition et de la supprimer par tous les moyens. Le tout dans un but fort élevé, peut-être, mais toujours avec des résultats liberticides.

Un gouvernement bien établi, qui se fonde sur le consentement passif de la majorité — fort par le nombre, par la tradition, par l'assentiment général, par la conviction sincère d'être dans le droit — peut laisser quelques libertés, tout ou moins autant que les classes qu'il protège ne se voient pas en danger. Un gouvernement nouveau, qui a seulement l'appui d'une minorité souvent exigüe, est contraint par nécessité — et par peur — à être tyrannique.

Qu'il nous suffise de penser à ce qu'ont fait les socialistes et les communistes, quand ils sont allés au pouvoir : soit qu'ils s'y soient rendus en trahissant leurs principes et leurs camarades, soit qu'ils y soient allés à bannière déployée, au nom du communisme et du socialisme.

Leur gouvernement a été pire que tout ce que les partis bourgeois ont fait de pire depuis cent ou cent cinquante ans.

Voilà pourquoi nous ne sommes, ni pour un gouvernement de majorité, ni pour un gouvernement de minorité ; ni pour la démocratie, ni pour la dictature.

Nous sommes pour « l'abolition du gendarme ». Nous sommes pour la liberté de tous, et pour le libre accord, qui ne peut manquer de s'établir, quand personne n'a les moyens de forcer les autres, et quand tous sont intéressés à la bonne marche de la société. Nous sommes pour l'anarchie.

Errico MALATESTA.

Vous avez appris que nos camarades

L. EDO - A. MUR SIN - J. A. RODRIGUEZ
A. CAGNETE - A. HERRERA

ont été arrêtés à Madrid. Nous nous déclarons solidaires de leur action et voulons leur apporter notre soutien.

Comité de soutien : C.C.P. Fournier 13.536-34 Paris.

NOTES DE LECTURE

Dans notre n° 34, nous avons commencé quelques notes de lecture sur les récentes publications consacrées à Bakounine (Arvon, Bakounine ou la vie contre la science, éd. Seghers ; Hem Day, Bakounine — Aspects de son œuvre, éd. Pensée et Action). Nous en reprenons ici la suite, notre n° 35 ayant été entièrement consacré à Malatesta ; mais il nous semble que nous devons adopter une autre manière d'exposer ces notes, car quelques lecteurs nous ont fait remarquer que la discussion sur Bakounine avait surtout porté sur des détails que le lecteur ne connaît pas et ne peut vérifier, que ce débat aurait dû plutôt se faire dans une publication plus spécialisée. Nous tâcherons donc de tenir compte de ces remarques et d'éviter les discussions un peu trop « entre érudits ».

Nous avons déjà signalé (N&R, n° 30) la parution du livre de François Munoz « Bakounine — La Liberté » (éd. J.J. Pauvert, 1965). Il s'agit d'un choix de textes, d'environ 300 pages, qui comme tout « choix » est fragmentaire, incomplet, arbitraire. Mais cela n'enlève rien à leur intérêt, étant donné surtout que les vieilles éditions des Œuvres de Bakounine (éd. Stock) sont épuisées depuis longtemps et que les volumes des « Archives de Bakounine » en cours d'édition (Amsterdam) sont trop chers. Nous recommandons donc vivement ce livre.

Nous ne pouvons pas en dire autant des 30 pages de présentation de François Munoz ; l'auteur a fréquenté à une certaine époque les milieux libertaires, et l'on pouvait s'attendre à plus de rigueur et plus de connaissances. Il a mis longtemps à préparer ce travail, dans des conditions difficiles. Nous sommes d'accord avec lui quand il pose une série de questions, de comparaisons, de parallèles entre Marx et Bakounine ; le courage de les avoir posées vaut beaucoup mieux que la tendance à les ignorer. Mais nous ne sommes pas d'accord avec ses conclusions : il aboutit à des affirmations hâtives, peu motivées, déconcertantes :

« Bakounine ne se situe pas en dehors du marxisme, pas plus que J.P. Sartre... Bakounine est un marxiste qui ne se met pas au garde à vous devant Marx. Et c'est même, à sa façon, avec Marx (Engels vient loin derrière eux deux) l'un des deux plus brillants marxistes de son temps. »

(Préface, p. 11.)

Pour nous, cela ne correspond ni à la vérité théorique telle qu'elle existait à l'époque, encore moins à la vérité historique depuis un siècle. Nous sommes évidemment d'accord avec Munoz pour réviser la vision romantique d'un « duel » épique entre deux hommes, opposés sur tous les points. Car il y a un certain nombre de points sur lesquels ils étaient d'accord, et d'autres sur lesquels les désaccords étaient profonds, comme il y a aussi un certain nombre de témoignages de leur estime mutuelle, de leur influence réciproque, et aussi de leur animosité.

On n'a donc pas le droit de minimiser ni d'escamoter ces désaccords théoriques, qui ont une importance considérable car ils portent sur le communisme d'Etat, la dictature du parti, la subordination des hommes à des considérations purement économiques, etc. Il existe aussi une opposition de deux caractères, de deux visions du monde qui ont entraîné une lutte pas toujours très propre,

une division dans les forces révolutionnaires pas toujours très profitable pour tous. Les désaccords se situent donc sur deux plans : l'un théorique, l'autre personnel.

C'est le premier plan qui est important, primordial, car les critiques des différentes conceptions du socialisme sont toujours valables, peut-être même aujourd'hui davantage. Les conceptions libertaires, tout en étant souvent mal formulées et mal défendues, continueront d'exister, même si le dernier anarchiste est exterminé (ce qui est arrivé en Russie), car *au delà des qualifications libertaires ou autres*, ces conceptions correspondent à des aspirations de justice, de dignité, de liberté, qui se manifestent périodiquement au sein des masses, à des nécessités d'égalité et de révolte. Nous ne rendrons aucun service à la vérité historique et au grand problème d'actualité qui est la réalisation du socialisme en minimisant ces problèmes, en effaçant leur relief — ce que fait en partie Munoz. C'est faire le jeu de ceux qui ont toujours prétendu que les idées anarchistes sont dépassées, que les anarchistes sont anéantis.

Sur le deuxième plan, personnel, nous pouvons et il me semble même que nous devons être moins intransigeants. Ce n'est pas la personnalité en tant que telle d'un Bakounine, d'un Marx, d'un Kropotkine, etc., qui doit déterminer notre attitude, car ils ont tous pu se tromper, ils ont tous eu leur faiblesse humaine. Munoz nous dit « tomber amoureux » de Bakounine dès son premier contact avec sa pensée, avec sa personnalité. C'est peut-être le meilleur moyen de le trahir — on veut le justifier à tout prix, le voir plus grand que nature, et on le déforme facilement. Nous sommes en droit de dépasser ces jugements subjectifs et affectifs. Bakounine lui-même nous en donne d'ailleurs l'exemple, car il n'a jamais attaqué le premier Marx, et a même accepté de ne pas se défendre, parce qu'il plaçait ses intérêts personnels bien après les intérêts beaucoup plus importants de l'Internationale. Voici quelques extraits de sa lettre du 28/10/1869 adressée à Alexandre Herzen (voir Dragomanov, p. 288) ; il répond à Herzen qui lui reprochait de laisser Marx continuer à publier des calomnies sur eux deux :

« Voici ma réponse concernant Marx. Je le sais aussi bien que toi que Marx n'est pas moins fautif envers nous que les autres ; je n'ignore même pas qu'il a été l'instigateur et le meneur de toute cette calomnieuse et infâme polémique qui a été déchaînée contre nous. Pourquoi l'ai-je donc ménagé?... Pour deux raisons. La première — c'est la justice. Laisant de côté toutes les vilénies qu'il a vomies contre nous, nous ne saurions méconnaître, moi du moins, les grands services qu'il a rendus à la cause socialiste depuis 25 ans... Il est aussi l'un des premiers organisateurs sinon l'initiateur de la Société Internationale. A mon point de vue, c'est un mérite énorme, que je lui reconnaitrai toujours, quelle que soit son attitude envers nous...

... Marx est indéniablement un homme très utile dans la Société Internationale. Jusqu'à ce jour encore, il exerce sur son parti une influence sage et présente le plus ferme appui du socialisme, la plus forte entrave contre l'envahissement des idées et des tendances bourgeoises. Et je ne me pardonnerais jamais, si j'avais seulement tenté d'effacer ou même d'affaiblir sa bienfaisante influence, dans le simple but de me venger de lui. Cependant, il pourrait arriver, et même dans un bref délai, que j'engageasse une lutte avec lui, non pas pour l'offense

personnelle, bien entendu, mais pour une question de principe, à propos du communisme d'Etat, dont lui-même et les partis anglais et allemands qu'il dirige sont les chaleureux partisans. Alors, ce sera une lutte à mort. Mais il y a un temps pour tout et l'heure de cette lutte n'a pas encore sonné. »

En voici un autre exemple, l'« Adresse » rédigée par les camarades rassemblés à Berne au lendemain de la mort de Bakounine :

« Les travailleurs réunis à Berne à l'occasion de la mort de Michel Bakounine, et appartenant à cinq nations différentes, les uns partisans de l'Etat ouvrier, les autres partisans de la libre fédération des groupes de producteurs, pensent qu'une réconciliation est non seulement très utile, très désirable, mais encore très facile, sur le terrain des principes de l'Internationale, tels qu'ils sont formulés à l'article 3 des statuts généraux révisés au Congrès de Genève de 1873 (1). En conséquence l'assemblée réunie à Berne propose à tous les travailleurs d'oublier de vaines et fâcheuses dissensions passées et de s'unir plus étroitement sur la reconnaissance des principes énoncés à l'art. 3 des statuts mentionnés ci-dessus. »

(3 juillet 1876.)

La réponse des marxistes est parue quelques jours plus tard (journal « Tag-macht », Zurich, rédacteur Herman Greulich, texte repris ensuite par « Volkstaat », Leipzig, « Vpered » de Londres, etc.) :

« Bakounine était regardé par plusieurs bons socialistes, hommes impartiaux, comme un agent russe ; cette suspicion, erronée sans doute, est fondée sur le fait que l'action destructive de Bakounine n'a fait que du mal au mouvement révolutionnaire, tandis qu'elle a beaucoup profité à la réaction. »

(8 juillet 1876.)

Nous en sommes toujours au même point, du moins en ce qui concerne l'attitude des marxistes, surtout quand ils sont au pouvoir. Sans ressortir « la martyrologie anarchiste » en Russie bolchevique et ailleurs, nous ne ferons que citer la phrase de Staline : « avec les ennemis il faut mener une véritable lutte, et les anarchistes sont nos véritables ennemis »... En Russie, aujourd'hui, la même attitude entièrement négative a cours officiellement. Nous ne pouvons pas reproduire intégralement ici la traduction que nous avons faite de « Marxisme et Anarchisme », « La lutte de K. Marx et F. Engels contre l'Anarchisme » (cours de Mme N.S. Prozorova, Faculté de Droit, Université de Moscou, 1961), mais nous donnons quelques phrases de la préface :

« Les révisionnistes actuels n'utilisent bien entendu que certaines parties des idées de Proudhon et de Bakounine. Ainsi, de nombreuses idées anarchistes reçoivent une interprétation particulière. Par exemple, la position de base de l'anarchisme — sur *la nécessité d'une disparition immédiate de l'Etat* — se transforme chez les Yougoslaves, et d'autres révisionnistes, en la considération que la disparition de l'Etat est une question fondamentale et décisive dans le système social ; qu'elle vient immédiatement après le principe du pouvoir de la classe ouvrière. Un

autre point de vue anarchiste : *la négation de la nécessité du rôle dirigeant du parti communiste* dans les Etats socialistes, est aussi plus ou moins ressortie.

D'autres idées aussi, comme « *le principe d'une économie décentralisée* », le mot d'ordre « *l'entreprise d'auto-gestion* », d'une *démocratie « directe », politique et économique*, etc., qui sont professés par les révisionnistes yougoslaves, ne sont que des reproductions, presque identiques, des théories de Proudhon, Bakounine, sur « *la liquidation de l'autorité* » et le « *refus du principe du centralisme démocratique.* »

Bakounine n'est donc pas reconnu comme marxiste par les marxistes même, bien au contraire... Dans le problème « anarchisme-marxisme », de nombreux phénomènes ont, dès l'époque des premiers conflits, beaucoup compliqué les rapports et rendu la question presque insoluble. Il faudrait pourtant essayer de voir plus clairement ce qui nous est commun et ce qui nous sépare, en évitant la passion et les conflits personnels ou les côtés anecdotiques. Cela aiderait aussi quelques esprits plus lucides qui, de l'autre côté de la ligne de démarcation, ont un certain souci semblable. Mais ce travail ne pourrait être fait que par une équipe plus grande que la nôtre.

S'il y a plusieurs sortes d'anarchistes, il existe aussi plusieurs tendances chez les marxistes, et chez certains la « déstalinisation » n'est pas uniquement un problème de police, mais une « dédogmatisation » qui tout en restant sur une base marxiste découvre des côtés différents chez Marx ou plutôt lui donne des explications différentes. Les exemples en sont nombreux, surtout dans une certaine presse marxiste occidentale qui a la possibilité de publier des débats ; on en a aussi de temps en temps certains échos à l'Est malgré la sclérose de la pensée créatrice : ainsi, « Le Monde » du 13/11/1966 nous rapporte à propos du philosophe polonais Kolakowski la phrase de Marx que celui-ci utilise comme leitmotiv :

« Le communisme n'est pas pour nous un état à instaurer, un idéal sur lequel la réalité devra se modeler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état d'aujourd'hui. »

Il rappelle également l'un de ses derniers articles :

« Les traits fondamentaux considérés comme positifs sont le manque de dynamisme, la soumission vis-à-vis de l'ordre établi et de ses représentants, le conformisme et le manque de courage. Le système ne forme pas ces individus, il produit seulement de façon presque mécanique les principes de sélection sociale en vertu desquels les chances d'une participation active dans l'autoreproduction du système sont associées précisément à de telles caractéristiques individuelles. »

(« La personnalité et la conception de la société. »,
La Pologne, 1966.)

L'auteur reprend, sans doute sans les connaître, quelques-unes des idées de E. Mounier (« Communisme, Anarchisme et Personnalisme », 1936, qui vient d'être réédité au Seuil) qu'il a prises à l'anarchisme (voir notre étude dans N&R, n° 25). Cela montre la ténacité et la persistance des idées et leur cheminement à travers différents milieux.

Il est intéressant, à propos de Munoz, de dire quelques mots au sujet d'une

certaine polémique qui se manifeste parmi certains autres dont l'optique est assez semblable, tels que Daniel Guérin et Jean Maitron, deux auteurs de valeur. Maitron, dans ses « Notes de lecture » sur la bibliographie de l'anarchisme français de 1945-1966 — qui sont excellentes et probablement complètes (Le Mouvement Social, n° 50 et n° 56) — semble reprocher à Guérin sa sympathie pour l'anarchisme qui « déforme » sa vision historique de l'anarchisme ; il fait la même remarque pour Lehning (le responsable des « Archives de Bakounine », Amsterdam). Nous n'avons pas nous-mêmes toujours été très tendres envers Guérin, mais il faut souligner son esprit de recherche, son courage et son honnêteté. La vocation de celui qui milite n'est évidemment pas toujours compatible avec celle d'un historien, mais Guérin a le droit de choisir dans le vaste champ d'action des anarchistes ses points de référence et de préférence. Maitron sera sans doute d'accord avec nous, car il lui arrive, à lui aussi, de sortir de son activité d'historien pour donner des jugements de valeur.

L'histoire de notre mouvement, l'exposé de nos idées ont d'ailleurs été tellement ignorés, tellement déformés d'une manière purement négative que les efforts de quelques chercheurs comme Maitron, Guérin, Yvon Bourdet, Arvon, nous sont extrêmement précieux et nous apportent une vision plus fraîche et plus neuve, même si nous ne sommes pas entièrement d'accord avec toutes leurs thèses. Si l'on passe en revue « Noir et Rouge », on voit que les seuls camarades que nous avons critiqués sont ceux qui travaillent le plus pour l'anarchisme : Maitron, Guérin, Leval, Hem Day, Baldelli, L'ain Diez, etc., par le simple fait qu'ils ont une opinion à eux et qu'on ne peut pas critiquer ceux qui ne possèdent aucune opinion originale...

Ceci est aussi valable pour les deux livres de Guérin : « *Anarchisme* » (éd. Idées, Gallimard, 1965) et « *Ni Dieu ni Maître* » (Delphes, 25, rue des Boulangers, Paris 5^e, 1966) ; le premier de ces deux livres présente trois parties : « les idées-force de l'anarchisme » (la révolte, l'anti-étatisme, l'individu, la société, etc.) ; les côtés constructifs de l'anarchisme, si souvent négligés (autogestion, planification, syndicalisme, la commune, fédéralisme, internationalisme, etc.) ; enfin quelques exemples de cet esprit constructif (le rôle des anarchistes dans le mouvement ouvrier, dans les syndicats, pendant la Révolution russe, dans la Révolution espagnole). Le dernier chapitre, « En manière de conclusion », est connu de nos lecteurs : il est paru dans N&R, n° 31 (Autogestion contemporaine), avant la publication du livre.

Il existe ainsi une sorte de trilogie historique de l'anarchisme, dont le premier volet, « Histoire de l'Anarchisme » (Sergent et Harmel, Le Portulan, 1949), s'arrête après la Commune de Paris ; le deuxième, « Histoire du mouvement anarchiste en France » (Maitron, 1955), prend la suite avec les années 1880 à 1914, et le troisième est le livre de Guérin qui continue par les événements d'après guerre. L'ensemble est couronné par « Ni Dieu ni Maître », « Anthologie historique du mouvement anarchiste », qui présente « en quelque sorte le dossier... d'un procès en réhabilitation », car

« l'anarchisme... est victime d'un discrédit qu'il ne mérite peut-être pas. D'une injustice qui se manifeste... sous trois formes : — ses diffamateurs soutiennent que l'anarchisme est mort, — ses détracteurs pour le mieux discréditer nous proposent une vision absolument tendancieuse de sa doctrine, — certains de ses commentateurs prennent soin de ne tirer de l'oubli, de ne livrer à une tapageuse publicité que ses déviations les

plus discutables, et en tout cas les moins actuelles, telles que le terrorisme, l'attentat individuel, la propagande par les explosifs. Le dossier que nous présentons et où nous laissons les documents parler eux-mêmes réfutera, croyons-nous, ces trois propositions... Il nous paraît... que les idées constructives de l'anarchisme sont toujours vivantes, qu'elles peuvent, à condition d'être réexaminées, passées au crible, aider la pensée la pensée socialiste contemporaine à prendre un nouveau départ.»

(Préface de « Ni Dieu ni Maître ».)

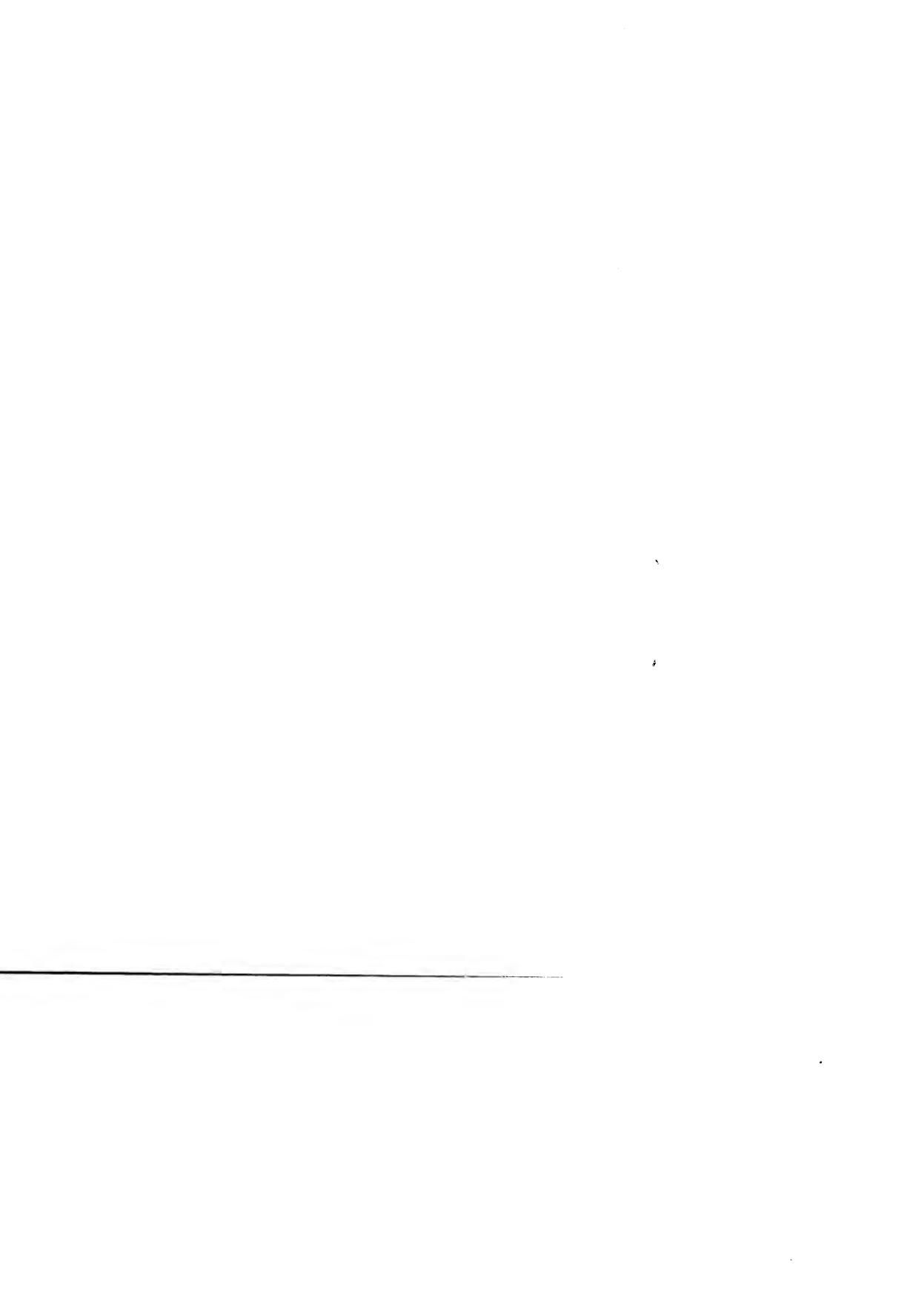
Le « dossier » choisi par Guérin comprend 664 pages d'un texte très riche, presque sans commentaires, bien présenté, vivant, comprenant assez souvent des textes inconnus ou épuisés depuis longtemps. Il comprend environ 150 pages consacrées à Proudhon, presque autant à Bakounine, puis, avec de brèves biographies, des textes de Stirner, J. Guillaume, Kropotkine, Malatesta, Louise Michel, Fernand Pelloutier, Emile Pouget, etc. ; également des études sur la Fédération jurassienne, la Commune de Paris, le mouvement de Makhno, Crons-tadt, l'Espagne libertaire, etc. En somme, c'est un instrument très utile pour chaque militant, un document très sérieux pour ceux qui veulent connaître nos idées. Le prix en est peut-être un peu élevé, mais il paraît rarement de semblables livres.

Pour terminer, nous ferons deux remarques, l'une optimiste, l'autre moins optimiste. La première est la constatation qu'on peut trouver actuellement en français des livres qui manquaient depuis longtemps, et qui permettent aujourd'hui une meilleure formation de nous-mêmes, une meilleure information pour les autres — ce qui n'était pas le cas il y a une quinzaine d'années, où il était difficile d'indiquer quelque chose de « consistant » à ceux qui le demandaient. Mais, pour nous, ce quelque chose n'est pas encore suffisant, et c'est là notre deuxième remarque : un certain nombre de textes, essentiels eux aussi, n'existent pas encore en français. Ainsi, Nettlau, bien qu'il soit impossible de parler de l'histoire de l'anarchisme et de Bakounine sans consulter son œuvre ; peu de choses aussi sur l'Espagne libertaire (on nous avait annoncé la traduction de « La C.N.T. dans la Révolution espagnole » de Peirats) et pourtant les publications en langue étrangère sont nombreuses. En dehors du travail de Voline, il n'y a pas grand-chose non plus sur la Révolution russe, dont ce sera le cinquantième l'année prochaine ; Archinov, les mémoires de Makhno ne sont pas traduits...

Pour diminuer en partie au moins cette insuffisance, nous avons traduit et préparé un certain nombre de textes : « Brève Histoire de l'Anarchisme », de Max Nettlau, « Leçons de la Guerre d'Espagne », de V. Richards, des textes de Malatesta, une étude sur la collectivisation en Espagne révolutionnaire, la suite du livre de Borovoi. Mais tous ces textes ne sont pas publiés car les pages de N&R sont trop limitées, et nos possibilités financières ne nous permettent ni de les augmenter ni de faire paraître ces livres à part. Nous terminerons donc par un appel : nous proposons que ces textes soient édités collectivement par tout le mouvement, soit par souscription, soit par une édition commune qui en assurerait la publication ainsi que la diffusion.

THEO.

(1) Le congrès de Genève, en automne 1873, après la conférence de Londres qui élargit le pouvoir du Conseil Général, s'efforça de les limiter. L'article 3 des statuts, ainsi révisés, concernait l'autonomie de chaque fédération.



SOMMAIRE

	Page
DE L'ATTITUDE RELIGIEUSE	1
L'AUTOGESTION EN ALGERIE	6
A-T-ON RENONCE A LA REVOLUTION?	21
NI DEMOCRATES, NI DICTATORIAUX: ANARCHISTES	31
NOTES DE LECTURE	35

Notre adresse est: Lagant, B.P. 113, Paris (10^e) (ne pas mentionner « Noir et Rouge »), C.C.P. Paris 16.682.17.

Prière de nous signaler tout changement d'adresse.

Prix du numéro: 1,70 F.

Abonnement de quatre numéros: 6 F.

Abonnement de soutien: selon vos possibilités.

Directeur de la publication: Christian LAGANT.

Imprimerie « LA RUCHE OUVRIERE » - 10, rue de Montmorency - Paris (3^e)